

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 17 New York : tél. : (718) 812-2820 ; • Montreal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 30 juillet -6 aout 2025

UN DES HAÏTIENS LES PLUS INFLUENTS, EN AFFAIRES, EN POLITIQUE ET EN DIPLOMATIE

Pierre Réginald Boulos arrêté par l'ICE, passible de déportation

Cela fait se remuer la Justice haïtienne, action prometteuse ou simples gesticulations ?

Par Léo Joseph

L'un des hommes les plus puissants et influents, dans les mondes politique, des affaires, aussi bien que dans la diplomatie, Pierre Réginald Boulos, se trouve in

carcéré dans une prison fédérale, à Miami en Floride, après qu'il eut été interpellé par des agents de l'ICE. Désormais, il est passible de déportation, vers Haïti, son pays d'origine. L'arrestation de M. Boulos, bien qu'elle comporte

des zones d'ombre, en raison de la diffusion, en compte-gouttes des informations relatives à ce sujet, par la Justice étatsunienne, a suscité une vague d'interventions de journalistes haïtiens, surtout des conjectures et extrapolations.



L'homme d'affaires Pierre Réginald Boulos, Mais l'impact de cet événement semble avoir secoué la Justice haïtienne, trop longtemps en hibernation, sinon totalement prise en otage par l'Exécutif. Dans la foulée de cette action contre l'homme d'affaires, créateur d'entreprises et de parti politique, en sus



Le président américain Donald Trump se déchaîne contre les Haïtiens. Pas d'exception, semble-t-il.

de s'être révélé un candidat à la présidence, qui s'était sérieusement mis en position de combat pour atterrir au Palais national.

En effet, Pierre Réginald Bou

Suite en page 2

PLUS ILS MONTENT HAUT, PLUS ILS TOMBENT DE HAUT

Pierre Gérald Boulos se remettra difficilement de ses déboires

Chute spectaculaire de l'opposant le plus puissant de Jovenel Moïse et interlocuteur du secrétaire général de l'ONU



Jovenel Moïse



Monnerier Dorval, défunt bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince. Assassiné en retrant chez lui un soir, la présidence, sous Jovenel Moïse, aurait commandité ce crime.

Par Léo Joseph

Quand on parle de réussite, surtout dans la société haïtienne, le médecin professionnel, devenu homme d'affaires ayant eu mille cordes à son arc, en sus d'accéder au sommet de la carrière politique, ne peut plus se situer dans la hiérarchie du succès. Son arrestation par le Service d'immigration et de la Sécurité douanière (ICE), des États-Unis, a totalement bouleversé sa vie. Désormais candidat à une expulsion certaine du territoire américain, nul

Suite en page 6



LE BASEBALL HAÏTIEN S'AFFIRME DE PLUS EN PLUS

Grande distribution d'équipements par la Fondation PAM

Michael Toribio et d'autres membres de PAM présents à CODEVI

Par Léo Joseph

Lentement, mais sûrement, le baseball, sport national, aux États-Unis, de même qu'en République dominicaine, est en plein développement en Haïti. C'est dans le Nord du pays où il commence à s'implanter avec, déjà, la présence l'« International Baseball League of Haïti » (la Ligue internationale de baseball d'Haïti) ou IBAOH, Ligue de Cap-Haïtien. La semaine dernière, la communauté de baseball de Ou



Michael Toribio, à gauche, et Duval Joseph, aussi présents à CODEVI.

naminthe était en liesse, un événement inhabituel avait attiré promoteurs de ce sport, des dirigeants ainsi que des joueurs.

En effet, la présence du personnel de la « Fondation PAM », en l'occurrence Michael Toribio, co-fondateur et vice-président et d'autres membres de cette institution avaient donné rendez-vous avec cette communauté, au parc industriel CODEVI, situé à Ou naminthe, dans le Nord-Est. La foule s'y était invitée, car M.

Suite en page 8

HAPPENNINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH The decentralization of Haiti, due to gang activities

Last Wednesday, July 23, an important meeting was held at the



Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé

Antoine Simon airport in Cayes, southern Haiti, to complete what was needed in preparation for

international flights, which officially will make Antoine Simon truly international, thus providing the country a second safe international airport other than the Hugo Chavez International Airport in Cap-Haïtien, in northern Haiti. In the process, the former No.1 in international airport of the country, the Toussaint Louverture International Airport, in Port-au-Prince, continues to lose its appeal as the major destination for international traffic to Haiti.

As it is, the international airport in Port-au-Prince has gone through major trials since early November 2024, when armed gangs fired at a departing Cuban plane, but causing no damage.

Continued to page 7

UN DES HAÏTIENS LES PLUS INFLUENTS, EN AFFAIRES, EN POLITIQUE ET EN DIPLOMATIE

Pierre Réginald Boulos arrêté par l'ICE, passible de déportation

Cela fait se remuer la Justice haïtienne, action prometteuse ou simples gesticulations ?

Suite de la page 1

los a été mis aux arrêts, par des agents de l'Immigration et des Douanes américaine (cible anglaise ICE), lors d'une descente musclée en sa résidence privée, dans un quartier huppé de Miami, en Floride, le jeudi 17 juillet. Depuis lors, il a été déplacé à deux reprises. Maintenant en garde à vue, en attendant sa comparution devant son juge naturel, le 31 juillet, les autorités fédérales de l'Immigration ont inséré dans son dossier une demande de refoulement vers Haïti.

Dans le dossier Boulos, la toile n'a cessé de s'enflammer, depuis son arrestation, voici bientôt deux semaines. Mais tous les regards sont fixés sur la date du 31 juillet, le jour que le juge fédéral doit rendre son verdict. Alors que les autorités fédérales souhaitent que ce dernier se prononce en faveur de leur demande d'expulsion du territoire américain, la défense, quant à elle, mise sur l'envoi de son client hors de cause.

Si les bribes d'informations fournies par ICE, au sujet du cas, autorisent des intervenants à insister sur l'expulsion de M. Boulos, sur la base des pouvoirs discrectionnaires dont ICE est dotée de prononcer, sans réserve, la bannissement des États-Unis de toute personne trouvée coupable de « mentir », dans ses documents migratoires, la stratégie des avocats de l'intéressé reste inconnue. De ce côté-là, s'il existe une surprise, il faut attendre qu'elle soit révélée, dans les heures qui viennent, lors de l'affrontement des parties devant le magistrat.

Le silence traditionnel de la Justice haïtienne rompu, elle s'engage à collaborer avec son homologue américain

Si la Justice haïtienne affichait traditionnellement une indifférence totale à l'égard des décisions de la Justice fédérale, dans des cas de citoyens haïtiens poursuivis dans des tribunaux fédéraux pour trafic de drogue, blanchiment des avoirs et d'autres crimes transnationaux, elle vient d'annoncer un changement de stratégie, par rapport à l'affaire Boulos.

Non seulement les proches collaborateurs d'Aristide, notamment, le Dr Fourel Célestin (sénateur et président de l'Assemblée nationale), Jacques Beaudouin Kétant (le plus grand trafiquant haïtien de tous les temps, l'ancien

directeur général de la Police nationale, Jean Nesly Lucien, et l'ex-chef de la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants (BLTS) — pour ne citer que ceux-là —, ont été inculpés pour trafic de drogue, par des procureurs fédéraux, avant d'être remis



Le ministre de la Justice Patrick Pélacier annonce la couleur, mais la Justice haïtienne co-habite avec les corrompus du DPT.

aux autorités américaines, pour être jugés, ils ont purgé leur peine et expulsés. Ils sont tous retournés



Le secrétaire d'État américain Marco Rubio, celui qui pilote la politique étrangère des États-Unis.

en Haïti face à l'indifférence totale de la Justice haïtienne.

Mais, à la faveur de l'arrestation de Pierre Réginald Boulos, une note du ministère de la Justice fait état des nouvelles dispositions du système judiciaire haïtien en ce qui concerne « les ressortissants haïtiens

déportés, extradés aux motifs de crimes financiers ou de complicité aux activités criminelles des groupes terroristes ».

« Protocole concernant les Haïtiens dont la déportation des U.S.A. est liée aux crimes

« Dans le cadre des nouvelles dis-

positions prises par l'administration américaine des États-Unis visant à l'arrestation, la déportation ou l'extradition des ressortissants haïtiens aux motifs de leurs participations à des crimes financiers, ou encore aux motifs de leur complicité dans la commission des crimes par les groupes terroristes sur le territoire haïtien, le protocole suivant a été adopté pour le traitement de chaque cas.

« Art. 1 — Tout ressortissant haïtien qui sera déporté, extradé des États Unis ou de n'importe quel autre pays et qui serait accusé de commettre ou d'avoir tenté de commettre des crimes financiers en Haïti, ou accusé d'avoir soutenu, financé, conseillé, aidé directement ou indirectement les groupes criminels ou terroristes dans la commission de leurs crimes en Haïti, sera remis dès son arrivée sur le sol haïtien, en état, au Commissaire du Gouvernement.

« Art. 2 — Le ressortissant haïtien déporté ou extradé sous les chefs d'accusation cités, sera gardé sous ordres du Commissaire du Gouvernement, soit dans les locaux de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) ou dans tout autre lieu de détention approprié 4 son cas et a sa situation.

« Art. 3 — Le Commissaire du Gouvernement devra, sans délai et avec diligence, préparer le dossier de l'individu déporté ou extradé, et le déférer au cabinet d'instruction.

« Art. 4 — Pendant toute la durée de l'instruction de l'affaire par le juge d'instruction, le Commissaire du Gouvernement transmettra au cabinet d'instruction tout nouvel indice, ou tout indice nouvellement révélé. Il requerra à cette fin, le soutien de toutes les institutions de contrôle financiers (UCREF, ULCC, BA FE, IGF, etc.), ainsi que toute personne morale ou physique susceptible de lui fournir des informations complémentaires, conformément aux dispositions du code d'instruction criminelle et aux lois régissant le traitement de ces infractions ».

Ce document spécial, diffusé exclusivement pour exprimer la collaboration de la Justice haïtienne avec les décisions, de toute évidence, visant l'homme d'affaires haïtien Pierre Réginald Boulos, est signé du ministre haïtien de la Justice, « Dr Patrick Pélacier, Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique ».

Bien que les responsables haïtiens restent muets, en ce qui concerne en ce qui concerne les dispositions, ci-dessus exprimées, mettant en évidence la nouvelle attitude de la Justice haïtienne, à l'égard des ressortissants haïtiens



À l'intérieur d'Ensemble contre la corruption, ECC, sans complaisance, Edouard-Paul livre la guerre contre la corruption dans l'administration publique.

se trouvant en porte à faux, par rapport à la Justice américaine, les autorités américaines lèvent le voile sur ce mystère.



Le directeur général de l'ULCC, Hans Joseph, attend Pierre Réginald Boulos, mais a-t-il les moyens de sa politique

En ce sens, dans un message diffusé sur son compte X, ICE a indiqué qu'à son arrivée éventuelle en Haïti, Boulos sera « accueilli » par les responsables de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), car les autorités d'Haïti ont été informées de la situation de cet homme d'affaires.

Mais, en ce qui concerne la réalité politique et administrative, en Haïti, surtout en matière légale et juridique, rien n'est assuré. Car en laissant aux acteurs légaux et judiciaires d'agir librement, dans le cadre de leurs attributions, signifie qu'ils peuvent sortir n'importe quoi de leur chapeau, qui

serait de nature à tout bouleverser. L.J.



“Loas et Saints en liesse ; mémoires oubliées”

Par Hugue Célestin *

Le mois de juillet n'est pas un simple repère dans le calendrier républicain. C'est la déclaration d'indépendance américaine, la prise de la Bastille, la saison des orages du mystique populaire, où les tambours battent plus fort que les clochers et la ferveur des foules soulève les voiles du clérical pour faire place au sacré incarné. Sur fond de cantiques enfiévrés, de sueur consacrée et de poudre à prière, saints vernissés et loas indociles s'invitent sans protocole dans les chairs et les consciences. Les foules, insoumises, indisciplinées et ferventes envahissent sources, arbres totémiques et autels impalpables, pour communier avec des puissances invisibles que l'Église officielle feint d'ignorer. Ce débordement populaire d'énergie mystique, véritable foi arrimée à la terre, aux morts, et aux coutumes que l'État préfère folkloriser que comprendre, les lettrés l'appellent poliment « syncretisme ».

15 juillet 2025, midi plein à Saut-d'Eau, un soleil de plomb martyrisait les feuillages du morne pendant que blindés étincelants et véhicules officiels dernier cri grimpaient péniblement les routes déchiquetées de Ti Tanyen. En guise d'offrande, ils jetaient aux passants des billets neufs, tout juste tirés des coffres des banques. Les seigneurs des zones interdites ; gangs-milices promus auxiliaires de l'ordre, montaient rendre grâce à « Zili Boran » pour les avoir bénis dans leur noble croisade : violer, voler, incendier, kidnapper et massacrer sans frein ni remords. Tout cela, sous l'œil attendri de la République, spectatrice impassible des neuf truands en costume du Conseil Présidentiel de Transition (CPT). Pendant ce temps, les pèlerins poussiéreux, ruisselants de fatigue et de foi, atteignaient la cascade, là où la maîtresse reçoit en silence les suppliques d'un peuple à genoux.

Un vodouisant au regard d'acier trempé, corps sec comme la misère, gestes lents mais chargés d'orage, gravit Saut-d'Eau pendant les fêtes. Un coq noir sous le bras, un makouti alourdi et la foi en bandoulière comme un vieux fusil. Il traversa, sans trembler, les repaires des redoutables Kokorat San Ras, Gran Grif, et du Poste Avancé Nord de la très respectable Coalition Viv Ansanm, à La Chapelle. Au pied de la cascade,

devant une foule sidérée, il s'agenouilla, convoqua « Zili Boran » et scella un pacte de revanche. Il offrit le coq noir, sept chandelles rouges, sept noires, toutes renversées comme le monde, et noya le tout dans une pluie de clairin. Puis il se saigna, laissa couler son sang dans la chute et lança d'une voix claire, dure, sans tremblement : « *Boran ! Kriminèl ki fè m ap kriye a voye l jwenn Bawon Sam di san pran tan* ».

Il était monté porter plainte contre l'un des très hauts dévots de la République. Le mois passé, l'intéressé avait surgi avec un papier tamponné en bonne et due forme, estampillé par l'autorité et légitimé par la cupidité. Il s'enservait pour décréter que les terres où mon père avait vécu paisiblement avec mon grand-père et mon arrière-grand-père lui appartenaient désormais. Le pouvoir avait tranché ; la justice trop lente, trop pourrie, trop achetée, s'était contentée de baisser les yeux. En quelques heures, un bulldozer escorté de policiers et de BSAP zélés rasa la case, déracina les arbres fruitiers, et jeta la famille à la rue comme on balaie des gravats.

Une semaine plus tard, le digitaire s'écroula raide mort, en pleine cérémonie officielle. Les journaux parlèrent d'un arrêt cardiaque « mystérieux ». Mais à Saut-d'Eau, les témoins restèrent figés, entre le bruissement des feuilles et le grondement mythique de la cascade, une autre version circulait : « *Boran pa je* ». Les loas ne sont pas que prières douces et veillées parfumées ; certains incament la colère, la justice et la revanche. « Zili Boran », esprit de l'eau foudroyante, est de ceux-là. On l'invoque quand le tribunal ferme ses portes ; quand l'État est le criminel, le voleur ; quand les vivants ont trahi les morts.

Mobilisation mystique et participation populaire

Les statistiques officielles, trop occupées à comptabiliser la détresse, ignorent royalement ce déplacement massif ; cette migration spirituelle, intérieure et extérieure, glisse sous les radars obtus des experts patentés de la misère. Pourtant, les chiffres ne mentent qu'aux aveugles. Des dizaines de milliers de pèlerins convergent vers :

- Saut-d'Eau ou Ville Bonheur, devient chaque mi-juillet le

théâtre d'une véritable explosion mystique. Plus de 200 000 âmes s'y déversent, non pas pour le tourisme officiel, mais pour implorer la grâce au pied d'une cascade. Dans le vacarme sacré des tambours et le chant perpétuel de l'eau, les corps plongent pour un bain de chance ancestral, pendant que les âmes dansent entre un ciel catholique toléré et un vodou jamais dompté. La Vierge du Mont-Carmel y trône, rebaptisée en silence ; Erzulie Dantor, Zili Boran dans la langue des loas, protectrice des humiliés, mère des colères et des foudres.

- Bas-Limbé, dans la plaine fertile du Nord, chaque 15 et 16 juillet la célébration de Notre-Dame du Mont-Carmel ; c'est Boran, loa-serpent, esprit des sources profondes et des justices implacables, sentinelle des mémoires trahies qui règne. Au Saut-de-Boran, l'eau ne coule pas, elle parle, elle accuse. Les hougans, pieds nus sur la terre détrempée, tracent des vèvés comme des plaies ouvertes dans le réel, et l'invisible afflue. Chaque année, plus de 25 000 pèlerins délaissent les bénédictions tièdes pour chercher une brûlure vraie, une vision, un frisson, une collision avec le mystère. Les corps tremblent, les esprits chavirent, les possédés titubent.

- Plaine-du-Nord, chaque 24 juillet, voit défiler plus de 150 000 pèlerins venus, officiellement, saluer Saint Jacques Majeur. Mais que l'on ne s'y trompe pas, c'est Ogou Feray qui commande, général en chef du panthéon vodou, maître des batailles, stratège des révoltes, incarnation d'une virilité insoumise. Les bassins de boue ne sont pas sales ; ce sont ses autels, ils sont sacrés ; les machettes luisantes sont ses sceptres. Les possédés, en uniforme militaire improvisé, viennent demander force, victoire, protection contre les ennemis. Le lieu est saturé d'énergie martiale pour une cérémonie de mémoire où la colère ne s'éteint jamais.

- Limonade, le 25 juillet, c'est plus de 130 000 pèlerins qui accourent, soi-disant pour honorer la vieille sainte chrétienne Sainte Anne, c'est Zili Mapyang qui s'impose. Mère farouche, gardienne des enfants perdus, protectrice des femmes brisées, elle monte les têtes avec la rage contenue de générations piétinées. C'est elle qui porte la mémoire des

paysannes violées, des mères arrachées à leurs enfants, des femmes traînées dans la boue. Sa fête est la liturgie d'une tendresse révoltée, d'une féminité qui n'implore pas, qui résiste. Ce jour-là, Limonade n'est pas un sanctuaire, c'est une plaidoirie sanglotante et rageuse contre toutes les formes de domination.

La mobilisation autour des fêtes champêtres ridiculise toutes les farces administratives. Aucune élection truquée, aucun référendum bâclé, aucune mise en scène grotesque du CPT et de ses valets ne suscite autant de ferveur, ni ne porte autant de sens. Ce peuple, que les gouvernants ont tenté de ramollir à coups de misère chronique et d'abrutissement programmé, se lève seul pour convoquer ses loas, réclamer justice, supplier la guérison, exiger la garde des ancêtres. Et là, pas un centime d'un ministère, pas un thermomètre de santé publique, pas une affiche de prévention, pas même un embouteillage n'est pris en charge. Des milliers dorment à même la poussière, nourris par la débrouillardise, soignés par des mambo et hougans mieux structurés que la totalité des ONG fondées. Pas un sou de l'U SAID, pas un seul bailleur en vue, juste la foi entêtée d'un peuple qui marche encore quand l'État rampe sur le ventre.

Fêtes champêtres, une autre économie

Pendant que les technocrates de l'économie néolibérale s'éreintent à triturer leurs « indicateurs macroéconomiques » sur un pays qu'ils ne comprennent pas. L'économie des fêtes champêtres, réelle, bruyante, mystique palpable dans les entrailles délaissées du Nord. À Bas-Limbé, Port-Margot, Plaine-du-Nord ou Limonade, les marchés se déploient au rythme des tambours sacrés. Des restaurants en tôles branlantes et des buvettes improvisées poussent comme des champignons au tour des sites mystiques. Les marchands écoulent mouchoirs, nappes, lampions, cassaves, maïs, noix de coco, coton, l'huile palma-

risti, encens, florida, pompée, chandelles, amulettes, poudres et huiles magiques, habits des loas, pistaches, racines, clairin et autres trésors vodouesques. On devient guide, porteur, batteur ou préparateur de bains spirituels. Tout le monde travaille, tout le monde gagne. Le loa prend, mais il redistribue : sans bureaucratie, sans corruption, sans népotisme.

Il existe une chaîne de valeur enracinée, une circulation monétaire effervescente, une économie circulaire que les économistes colonisés snobent avec morgue, incapables de la faire entrer dans leurs tableaux tièdes. Trop organique, trop communautaire, trop vivante, elle leur échappe. Ce sont les ménagères qui saignent leur budget pour acheter coq, cochon, cabri ou bœuf d'offrande. Les camionneurs et chauffeurs de moto font la navette vers les hauts lieux sacrés. Des petites mains anonymes dressent autels, préparent mets rituels, sanctifient les chemins des loas. À travers cette économie, l'argent circule ; on restaure, on héberge, on partage, on prête draps et marmites. Ce que l'État et les élites, perchés dans leur mépris, n'ont jamais su faire, les loas l'orchestrent avec tambours et rigueur.

Les saints, les loas et les humiliations, de 1825 et de 1915

Une dissonance brutale éclate dans ce concert mystique. La mémoire haïtienne n'est plus qu'un spectre enchaîné, mutilé, domestiqué, prostitué aux exigences d'un présent gouverné par l'amnésie stratégique et la résignation promue en sagesse nationale. Nous avons laissé les grandes dates de notre lutte s'éteindre dans le vacarme de la misère, le carnaval politicien et la religiosité décorative. Une anesthésie nationale, dosée avec méthode par les élites locales, encensée par des autels complaisants, et grassement subventionnée par des agences qui préfèrent des Haïtiens en transe plutôt qu'en conscience. Pendant que les puissances étran-

Suite en page 4

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

“Loas et Saints en liesse ; mémoires oubliées”

Suite de la page 3

ngères sabrent le champagne avec nos élites chaque 4 juillet ou 14 juillet. Nous, prétendus héritiers de Dessalines, avons méthodiquement effacé de notre vigilance le 17 avril 1825, jour où Charles X, roi de France, braqua Haïti en lui imposant une rançon de 150 millions de francs or pour « indemniser » les anciens colons et le 28 juillet 1915, date funeste où les Marines américains plantèrent leur drapeau sur notre territoire pour une occupation de 19 ans.

Cet oubli est une gifle posthume à nos ancêtres et une forme de

collaboration honteuse avec le CPT et son gouvernement de do mestication, dont le seul projet est de nous maintenir à genoux, la tête baissée sous la botte du silence. Dans les cérémonies vodou, on n'invoque plus les loas pour pleurer nos blessures collectives ou venger la nation, car parfois, les loas rendaient justice. Aucune église ne sonne le glas de l'humiliation ; au contraire, la fête grimpe, la mémoire s'effondre. Ils ont désarmé les loas, transformé les cérémonies en attractions folkloriques pour touristes en mal d'exotisme, et chassé Dessalines de nos tambours.

Il est plus que temps de ré

concilier la mémoire mystique avec la mémoire historique, de cesser de prier en oubliant, de danser en effaçant, de chanter en trahissant. 17 avril 1825 et 28 juillet 1915 ne doivent plus être des jours de honte muette, mais des temps forts de méditation collective, de réparation nationale, de résurrection insoumise. Que les loas cessent d'être réduits à des figurants folkloriques, qu'ils redeviennent guides de la nation, tambours en main et justice au poing. Il faut arracher la spiritualité à son statut de refuge passif pour en faire une arme de combat, une énergie d'insurrection. Ce qu'il faut, c'est une révolte de la

mémoire, une rébellion sacrée, un soulèvement spirituel. Il faut recharger nos traditions de leur force subversive, de les raviver de leur flamme révolutionnaire quand on les a transformées en cendres de résignation.

Il est urgent de réancrer l'histoire d'Haïti dans sa géographie sacrée. Ce pays ne renaîtra ni à coups de référendums bidon, ni par des élections truquées, encore moins sous la houlette de gangs téléguidés ou par les dépendances serviles de ses dirigeants; aux pouvoirs économiques, politiques locaux et impériaux. La seule voie de résurrection passe par la réactivation de notre mémoire

indigène, rebelle, insoumise. Il faut décoloniser nos autels, réveiller nos loas, éduquer nos enfants à ne plus jamais confondre la fête avec l'oubli. Un peuple sans mémoire n'est pas simplement désarmé pour l'avenir ; il est mûr pour toutes les bassesses, toutes les manipulations, toutes les redditions honteuses.

* **Hugue Célestin**

Grand Pré, Quartier Morin, 23 juillet 2025

Membre de : Federasyon Mouvman Demokratik Katye Moren (FEMODEK)

- Efo ak Solidarite pou Konstriksyon Altènativ

LES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT DU 28 AU 29 JUILLET 1958 Claude Perpignan, dit Pèpèp, se souvient (Devoir de mémoire)

Mes deuxièmes initiations.

Le jeudi 25 décembre de l'année 1952, Odette enfanta le cadeau de Noël de son Riquet tant aimé, Jean-Marie Noël Claude. Serrer sur son cœur son nouveau venu fut pour elle un instant de bonheur, une joie profonde huit fois déjà ressentie. C'était moi le No.9 ; Gibou le dernier des garçons me suivra. Je pense avoir quitté le confort du sein maternel avec moins de jubulations que ma man. Mon initiation à l'existence avait débuté dès la rupture du cordon ombilical. Il fut brutal mais, c'est la loi de la vie. Arrivé à l'âge où généralement les gosses s'accrochent toujours aux jouets maternels, je vi vrai en toute innocence ma seconde initiation. Au jourd'hui encore j'en questionne la cause.

Cinq années s'écoulaient dans l'ambiance joyeuse de mon ample famille, aux coins des rues Na zon et Poupelard. Cette nuit du 28 au 29 juillet a dû être spéciale, ma mère décide d'évacuer ses troubles. Doudou et les cinq filles se rendent à Pétiou-Ville chez Na zon, les cousins et cousines. Odet te prie le voisin, M. Daniel Poinçon d'accompagner à pied ses quatre plus jeunes garçons chez leur grand-mère paternelle, Angélique Perpignan. Grann habite le Champs de Mars à côté du ciné Paramount non loin du Palais National et des Casernes Dessalines. M. Daniel Poinçon a pu regagner son domicile dans une capitale ravagée par la peur, dans le vacarme de la mitraille et le silence implacable des rues. Daniel, il y a des noms que l'on ne peut oublier.

Dans la nuit, un Daniel bien différent, le Capitaine Beauvoir affecté à Pétiou-Ville, se rend en « tournée d'inspection » au Casi no International du Bicentenaire. Edouard, Doudou, notre aîné, 18 ans y travaille comme présentateur. Le Capitaine ne lui offre avec empressement de le ramener en voiture à la maison familiale. Se lon lui, les rues sont peu sûres, toute la nuit on a tiré.

Daniel Beauvoir ne devrait-il pas se retrouver aux Casernes Dessalines, à côté de ses frères d'armes ?

L'histoire lui ôtera-t-elle le mérite d'avoir privilégié un certain élan de

secourisme plutôt que l'honneur de sa parole d'officier ?

L'accueil de Grann est toujours d'une douceur infinie, je ne sais plus ce qu'elle a pu nous trouver, quelques bonnes douceurs, des petits gâteaux... Guy et moi jouons aux billes près de la frêle barrière. L'après-midi s'avance déjà, un grand monsieur agite la clochette de la petite clôture. Franck. Laraque rentre, il annonce à ma grand-mère la mort de son fils unique, mon père. Longtemps Laraque dira « Je vengerai Riquet ». Franck a tenu parole, au péril de sa vie.

Il parvient aux oreilles de Grann des rumeurs qu'une foule viendrait mettre le feu à sa maison. Vers 5 heures, elle nous confie à Yvelie, celle qui a toute sa confiance. Ses instructions sont fermes, elle doit nous conduire chez Mme René Amoux. Celle-ci travaillait au Palais au cabi-



Riquet Perpignan

net de la Première Dame, Mme Paul-Eugène Ma gloire non loin du bureau de mon père Riquet Perpignan. Son amitié était si grande qu'elle donna le prénom Riquet à son fils. Marcel le Ar noux habitait la rue La Fleur du Chêne.

En laissant le Champs de Mars, Yvelie notre ange gardien tente sa chance à la première barrière de la rue Capois en face du club Port-au-Princien. Elle connaît bien les lieux. Elle savait très souvent y porter des gâteaux secs de Grann qui faisaient la joie de Mama Defly. Aujourd'hui, c'est Mama Defly en personne qui refuse obstinément

l'entrée aux petits-fils de son amie. Les barrières de sa maison ainsi que celles de son cœur leurs seront fermées.

Yvelie n'est pas déconcertée, elle reprend résolument le chemin, toujours drapée dans sa bravoure et déterminée, elle, d'honorer la confiance de Mme Angélique. Elle fait Henri Jr ouvrir la marche suivie de Guy, garde solidement Gilbert et moi attachées à ses mains. Elle veut hâter le pas, nous ne pouvons tenir son rythme. Péniement la progéni-



Claude Perpignan, dit Pèpèp.

ture de Riquet atteint la résidence des Amoux. Le visage de Marcelle se défait en nous voyant. Elle feint de nous couvrir d'un regard de tendresse mais la foudre de son regard transperce Yvelie, notre protectrice. Elle hésite, nous fait signe d'approcher puis nous re tient loin de la maison, et nous chasse. Tour à tour elle hausse le ton levant les bras vers les cieux, laissant croire que nous lui portions une mauvaise nouvelle, puis chuchote Yvelie, pa rete pitit. Ale, ale non, ale !

Elle regagne sa maison se détournant de la peste fétide qui sollicitait son aide, son hospitalité et un brin de sollicitude. Pitit Riquet Perpignan jodi a, lakay mwen ? Pitte pou mwen, Jezu !

Nous sommes au bout du rouleau. Nous n'en pouvons plus. Yvelie porte son doute avec détermination. Elle reprend la marche préférant descendre la Fleur du Chêne pour laisser un peu de repos à nos jambes endolories. En face de nous dans le ciel, le soleil menace de se coucher sans nous ouvrir une lueur d'espoir. Yvelie

continue de nous hâter, sa troupe chérie est seule dans des rues moroses. Aucun mendiant, seuls quelques chiens tentent de nous côtoyer. Yvelie les chasse d'autorité. Elle ne peut se détourner de son angoisse. Kote pitit Madan An gélique yo pral domi lannwuit la, o mon Dye !

Le destin nous rapproche d'un portail resté ouvert, le premier aujourd'hui. En général l'endroit n'attire pas les visiteurs, il fait même peur. Le premier novembre nombreux viennent présenter offrandes, dévotion et respect à Ba ron le maître du site. Le cimetière de Port-au-Prince est sinistre. La nuit tombée, on y respire la mort. Yvelie n'hésite pas, elle assure ses arrières et s'y engage résolument tenant fort encore les mains de ses petits. Elle choisit une tombe accueillante. Elle en fait le tour plusieurs fois pour s'assurer qu'aucun esprit maléfique ne vienne troubler le repos de ses anges.



Odette Savard-Perpignan

Les heures se succèdent et notre hôtel se révèle de plus en plus accueillant. La brise de nuit caresse les rares feuillages, elle hume l'atmosphère. Ti Henri ne se fie pas aux apparences de l'accueil. Il marque le pas à la barrière, il y monte son poste de vigilance. A 12 ans, c'est déjà un homme, un homme de la trempe de son père. Yvelie lui fait confiance, elle sait pouvoir compter sur ce gars kanson. La tombe choisie est assez basse, notre ange gardien s'y installe. Ma tête repose sur sa jambe droite, celle de Gibou sur la gauche. Le dos de Guy s'appuie contre celui de notre forteresse. Dans ce

décor à la limite du réel, le sommeil a volé toute la minuscule résistances que des garçons de 4, 5, et 6 ans pourraient avoir. Yvelie veille la nuit entière. Gilbert dit avoir été réveillé par le hi-han incessant d'une bourrique. Ce braiment, il l'entendra sa vie durant.

Le jour nous surprend et nous luttons pour garder cette position de confort et de confiance offerte par la nuit. Yvelie nous presse de nous lever. Elle doit vraiment secouer fort pour arracher les derniers soubresauts du sommeil de ses garçons. Elle s'empresse de nous faire prendre le chemin du retour. Les rues sont encore vides, nous montons la ruelle Cameau que les marchands de bisuites manchets ont déserté. Nous arrivons au Champs de Mars par la rue Capois. La proximité de la résidence de Mama Defly décroche un kuip si sonore, si prolongé tombé des lèvres d'Yvelie que nous nous retournons vers elle pour nous assurer qu'elle en est l'auteure. Ce fut depuis hier, son premier sourire. Puis se reprenant comme si elle avait baissé les gardes, elle intime l'ordre mille fois répété Machem ti moun, mache !

Nous retrouvons Grann qui guette notre retour. Elle s'efforce sans succès d'accrocher un sourire à ses lèvres. Elle revient à sa dodine pour nous prendre tour à tour dans ses bras. Son étreinte ferme et prolongée m'interpelle encore.

Ma deuxième initiation a ainsi débuté en cette nuit fatidique.

Elle s'impose encore à moi par ses enseignements sur la vraie valeur de l'amitié. Adulte, les noms de Daniel Poinçon, Franck Laraque et d'Yvelie s'imposent à ma gratitude. Ceux de Daniel Beauvoir, Mama Defly, Marcelle Arnoux gardent une place dans un segment différent de ma mémoire.

La vie de ma mère, celles de mes frères et sœurs ont basculé cette nuit du 28 au 29 juillet 1958. Maman, à toi toute ma reconnaissance. Riquet, ta présence reste intacte dans le cœur de ta progéniture.

Claude Perpignan
29 juillet 2025

LE COIN DE L'HISTOIRE

La visite de F. D. Roosevelt au Cap-Haïtien

Par Charles Dupuy

Le plus spectaculaire succès diplomatique de Vincent restera sans conteste la visite du président Franklin D. Roosevelt, au Cap-Haïtien, le 5 juillet 1934. Celui-ci était au début d'une longue croisière qui devait commencer par les manœuvres navales de la flotte américaine dans la mer des Antilles et se terminer dans l'archipel d'Hawaï. Après une tournée en ville, les deux chefs d'État faisaient leur entrée dans le grand salon de l'Union-Club, le plus ancien club privé d'Haïti et peut-être du continent américain. C'est là que Roosevelt rencontrera les représentants des grands corps de l'État, les membres du haut Clergé catholique, les notables et les journalistes.

Lorsque, le verre à la main, Vincent se lève pour prononcer son discours de bienvenue, il prie élégamment son collègue, écrasé de fatigue et la veste mouillée de sueur, de rester assis, mais au prix

de pénibles efforts, Roosevelt qui, rappelons-le, était poliomyélitique, se dresse malgré tout et l'écoute debout.

Pour lui répondre, Roosevelt commence son discours en français, quand, sur le ton humoristique, il fait remarquer que cette tentative ne lui ayant pas réussi, il préférerait continuer en anglais. (Notons ici que c'est à un jeune Capois cultivé et polyglotte, André Toussaint, qu'on fit appel pour servir de traducteur). C'est alors qu'il annonce que, dans un délai d'un mois à six semaines, soit deux ans avant son terme, l'Occupation américaine d'Haïti sera bel et bien terminée. Il ne restait plus maintenant qu'à convenir de la forme que prendrait le communiqué conjoint. C'est ce à quoi s'appliquèrent les deux chefs d'État qui, passant dans la salle voisine, signèrent cet accord (1) dont voici la version française:

Article premier.— À cause des rapides progrès réalisés par la Garde d'Haïti, et à la demande du

gouvernement d'Haïti, il a été convenu que la Garde d'Haïti sera placée sous le commandement haïtien le 1er août 1934. Toutes les forces des Marines américains maintenues en Haïti seront retirées une quinzaine de jours plus tard.

Article deux.— Le président Roosevelt a informé le président Vincent que l'Acte du Congrès des États-Unis l'autorisant à offrir au gouvernement haïtien une partie de l'équipement de la Garde d'Haïti et des forces de Marines en Haïti.

Article trois.— Des négociations seront entamées pour la conclusion d'un traité commercial.

L'entente, une fois signée, Roosevelt, le verre de rhum à la main, demande à rencontrer ses amis Ernest Chauvet et André Chevalier. Il faut savoir que Roosevelt n'était pas à sa première visite en Haïti. Habituellement considéré comme l'auteur de la Constitution de 1918, cet ancien

secrétaire adjoint de la Marine avait déjà eu l'occasion de parcourir le pays et de s'y faire des relations. Il profita de ce bref moment de détente pour échanger avec quelques personnalités, comme l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Le Gouaze. L'on rapporte qu'au cours de leurs conversations, Vincent et Roosevelt se seraient avoués leur dégoût de la vie politique, une vie dont ils comptaient se retirer à la première opportunité. Curieusement, ils allaient, l'un et l'autre, devenir les chefs d'État qui se seront fait le plus souvent réélire dans leur pays respectif.

Très tôt, dans l'après-midi, Roosevelt montait à bord du *Houston*, en compagnie de Vincent qui rencontre alors les deux fils du président américain, John et James, qui avaient profité de cette splendide journée pour aller visiter les ruines du palais de Sans-Souci, à Milot. À une heure et demie de l'après-midi, l'escadre américaine tirait une dernière salve d'artillerie, levait l'ancre et quittait la rade.

Le profit politique de cette visite sera énorme pour Vincent. Le ministre Léon Laleau disait

humor déjà les « odeurs balsamiques de la patrie retrouvée » et aussi de... réélection ». De son côté, comparant le départ de Roosevelt aux heures glorieuses que « connurent nos aïeux après la victoire de Vertières et la reddition du Cap-Français », Vincent se considérait désormais comme l'auteur de la « deuxième indépendance » et envisageait dès lors sa permanence au pouvoir.

Il faut signaler enfin que, ce jour-là, debout sur le balcon de la maison d'en face, celle d'Anténor Firmin, une petite dame vêtue de noir observait avec attention cette scène historique qui s'offrait à sa curiosité. Cette dame en deuil était la mère de Charlemagne Peralte. La petite table où les deux présidents signèrent cet accord, leurs photos dédicacées et tous les autres souvenirs de cette journée historique ont disparu après que le gouvernement duvaliériste eut fermé l'Union-Club et se soit emparé de ses locaux. C.D. coindelhiste@gm ail.com

(514)-862-7185 / (450) 444-7185 Mon dernier livre, *Une histoire populaire d'Haïti* (650 p.) est en vente chez Amazon.

ARTS SPECTACLES

SELON UN RAPPORT D'ENQUÊTE DE ENSEMBLE CONTRE LA CORRUPTION (ECC)

Des détournements massifs de fonds public au ministère de la Jeunesse et des Sports

Par Jacques Brave

Des informations relayées par l'organe de presse en ligne RHINEWS font état de détournements massifs de fonds publics, par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique (MJSAC), dirigé par Niola Lynn Sarah Devalis Octavious, informations basées sur un rapport d'enquête de l'organisation Ensemble contre la corruption (ECC).

En effet, ces données, publiées, le mercredi par. L'enquête, publié le 2 juillet, suggère que l'enquête en question s'est déroulée du 4 au 30 juin 2025, et met en évidence par des détournements de fonds de l'État, notamment disparition de chèques, abus de pouvoir, une gestion marquée par des extorsions, sus de violations des protocoles de la transparence.

À cet égard, Edouard Paultre, le secrétaire exécutif d'ECC, s'est prononcé comme suit : « Le rapport repose sur des entretiens directs avec vingt-et-une personnes, incluant d'anciens et d'actuels employés du ministère, des contractuels, des bénéficiaires de programmes sociaux ainsi que des sources internes ayant souhaité garder l'anonymat pour des raisons de sécurité ».

RHINEWS a indiqué que l'ULCC s'est attaché sur le passé de la titulaire du MJSAC. Précédemment à son installation à ce ministère, cet organe de presse, Mme Niola Lynn Sarah Devalis Octavious, qui a été nommée par Garry Conille, traîne un passé entaché de scandale, de corruption, qui aurait été constaté durant la période 2016-2017. Une carriériste de ce département, en tant que

secrétaire du directeur général adjoint, Ernst Jean-Baptiste, elle était impliquée dans une combine selon laquelle elle assurait la distribution frauduleuse de lettres officielles, qui permettaient à des jeunes totalement étrangers au sport de se faire octroyer des visas américains. RHINEWS a précisé que la mise en disponibilité de M. Jean-Baptiste n'a pas donné lieu à une quelconque action judiciaire à l'encontre de sa secrétaire, qui a accédé à la direction du MJSAC, avec le passage de M. Conille à la tête du gouvernement.

Se référant au rapport de ECC, RHINEWS dit qu'il dénonce l'« usage personnel et illégal de deux cartes bancaires institutionnelles, approvisionnées chaque mois à hauteur de plusieurs millions de gourdes ». Citant directement ECC, cet organe de presse ajoute : « Ces cartes sont utilisées de manière continue pour des dépenses privées de la ministre, en violation des règles de gestion publique ». D'autres faits retenus contre Niola Lynn Sarah Devalis Octavious : « une augmentation inexplicable des frais de carburant mensuels du ministère, qui sont passés de trois à six millions de gourdes, alors que les employés se plaignent d'une baisse significative de leurs allocations, et que la génératrice du bâtiment reste souvent inactive, faute de carburant ».

D'autres accusations s'ajoutent à celles déjà signalées. Citant encore le rapport de ECC, RHINEWS souligne « de graves irrégularités dans l'utilisation de fonds alloués à un programme de développement des jeunes d'un montant de cinquante millions de gourdes ». Selon RHINEWS

encore, citant ECC, « des millions de gourdes ont été retirées en espèces et confiées à Jean Vilair Maître, responsable de la sécurité rapprochée de la ministre. À trois reprises, ce dernier aurait reçu un total d'au moins cinq millions de



Niola Lynn Sarah Devalis Octavious, ministre du Sport

gourdes, sans traces comptables légitimes ». « Il est également signalé que Jean Vilair Maître serait présenté comme un proche de la ministre, portant plus d'un à voir dans son traitement par la ministre un acte de favoritisme et de détournement en bande organisée ».

Et RHINEWS écrit : « ECC affirme également que des dizaines de chèques destinés à des contractuels ont disparu. Douze d'entre eux n'avaient pas été payés depuis quatre à six mois, et ont découvert que leurs chèques avaient été encaissés à leur insu. Selon le rapport, ces chèques ont été remis à Charles Pierre Joseph Lima, chargé du suivi des dossiers comptables auprès du ministère

des Finances, sur ordre direct de la ministre. Les noms de dix contractuels figurent dans le document, dont Yves Cadet, Jean-Kudy Cénatus, Gerda Desgranges, et Sanchez Moïse ».

Voici encore une citation directe de RHINEWS : « Plus troublant encore, ECC a documenté la récupération et la négociation de 90 chèques appartenant à d'anciens employés ayant abandonné leur poste ou décédés, pour un total de 2,77 millions de gourdes. Parmi les 11 agents déçus figurent Swance Bien-Aimé, Jean Donald Célestin, Wilfrid Emile et Marie Erolle Rodney Stelin. « Pour certains d'entre eux, dix chèques ont été émis après leur décès, révélant une manipulation systématique de la paie étatique ».

Et le même organe ajoute ceci : « Dans le programme PA SOJEPS (Programme d'Accompagnement Social des Jeunes pour la Paix et la Sécurité), plusieurs jeunes formés n'ont jamais reçu les indemnités promises. Sur plus de 500 participants, seuls 300 ont perçu des montants, et souvent avec plus de sept mois de retard. Le jeune Benner Julien a témoigné avoir été harcelé et menacé par des employés du ministère qui exigeaient qu'il leur reverse une partie des 53 250 gourdes reçues. « Ils ont même contacté mes parents pour exiger 30 000 gourdes, prétendant que c'était le prix à payer pour avoir été sélectionné » ».

Dans la foulée de toutes ces dénonciations faites contre Niola Lynn Sarah Devalis Octavious le ECC, selon RHINEWS, exige « l'ouverture d'enquêtes par l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), l'Unité Centrale de Ren

seignement Financier (UCREF), l'Inspection Générale des Finances (IGF) et la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSC/CA), avec transfert des dossiers au Pôle judiciaire spécialisé sur les crimes financiers. ECC appelle également la Banque de la République d'Haïti (BRH) à interdire l'encaissement de chèques hors du système bancaire formel, estimant que « la facilité avec laquelle les chèques volés sont négociés révèle une faille grave dans la sécurité du système financier de l'État ».

Voici en outre, cité par RHINEWS, d'autres recommandations de ECC, à l'encontre Niola Lynn Sarah Devalis Octavious : « remboursement des montants détournés, justification de l'utilisation des fonds liés à la commémoration de la Bataille de Vertières, et compte-rendu de l'état du matériel prétendument acquis pour le compte du ministère. « Si une enquête de proximité avait été réalisée, comme prévu par l'accord politique du 3 avril 2024, la nomination de madame Devalis Octavious aurait pu être évitée » ».

De toute évidence, jamais, depuis sa création, voilà déjà plus d'une quinzaine d'années, l'Unité contre la corruption n'a été aussi sollicitée qu'elle l'est durant la période intérimaire. Une preuve irréfutable que l'armée de fonctionnaires, dont se compose l'équipe intérimaire aux commandes de la République a pour mission de détrousser Haïti. Reste à constater si l'instance appelée à mener ces enquêtes prend ses responsabilités au sérieux.

J.B.

GRENN PWONMENN Men nou reparèt

Dènye fwa ou te resevwa jounal la, se nimewo ki te kouvri semèn 24 jen rive premye jiyè, kivedi nou sot pase 3 semèn san nou pa resevwa jounal la. Antretan, jounal la, vin gen youn lòt lane de plis, paske mèkredi pase, ki te 23 jiyè, fè Haïti-Observateur (H-O), osnon Ayiti-Obsèvatè an kreyòl, 54 lane depi premye nimewo a te parèt, nan dat 23 jiyè 1971. Se te premye jounal pou Ayisyen nan Nou yòk, ki te vin sèvi tout Ayi syen nan dyaspora a, adwat agòch, menm nan lòt vil Ozeta zine e nan lòt peyi tan-kou Kana da, Lafrans, menm ann Afrik, kote nou te gen abòne.

Menm si mwen menm ak frè m Leo, ki te met jounal la sou pye, te ka bliye sa, mèkredi pase, Carline Keil, youn fanatik H-O depi dik dantan, pa t kite dat la pase san l pa di anyen. Se konsa, li te pibliye youn nòt nan Facebook, sou Entènèt la, jou 23 a, pou raple tout mounn sa Ayiti-Obsèvatè reprezante pou kominote ayisyen nan.

Nou di Carline mèsi. Kòm se ann angle li te ekri, mwen pibliye

youn atik ann angle nan nimewo jounal sa a, ki parèt nan, kote nou kite l di sa k sou kè l alega jounal la.

Gen kèk mounn ki li sa l ekri sou Facebook la, ki rele m pou prezante m konpliman epi ki mande kisa yo ka fè pou ede jounal la, mwen bay eksplikasyon kisa ki ka fèt. Al gade atik la, epi fè sa nou kapab pou nou ka kontinye resevwa jounal nou, paske gen anpil depans, men pa gen otan de piblisite, kòm oparavan, pou kouvri tout depans yo. M ap di n mèsi davans.

Youn kout je sou sitiasyon lakay ki kontinye bay gwo tèt fè mal

Diran 3 semèn nou pa t parèt la, gen anpil bagay ki pase. Jan yo di sa an franse, « *Beaucoup d'eau a coulé sous le pont* ». Nou pa ka vin repase sou tout nouvel yo, men gen 2 bagay ki retni atansyon nou, ke nou pral pataje ak zòt. Premye a se youn kominike pou laprès gouvènman an te pibliye lendi ki te 21 jiyè epi youn deklarasyon Konferans episkopal la te pibliye nan mèkredi ki te 23 jiyè.

Selon sa gouvènman an di, otorite yo te òganize sa yo rele youn « *rencontre stratégique* » nan biwo Premye minis la, sou direksyon 2 nan 9 prezidan Kon sèy prezidansyèl tranzisyon an, sa nou rele CPT a. Se Leslie Voltaire ak Laurent St. Cyr ki te anchaj. Natirèlman, kòm se nan biwo l reyinyon an te fèt, Premye minis Alix Didier Fils-Aimé te younn nan patisipan yo. Te gen plizyè lòt gwo otorite ki te la : Minis Lajistis ak Sekirite piblik ; mounn ki nan Task Force gouvènman an k ap travay sou ke syon sekirite ; gwo chèf FADH yo, sètadi reprezantan Lame Dayiti; chèf Polis nasyonal la (PNH) ; reprezantan Misyon militanasyonal pou bay sipò a sekirite nan peyi Dayiti, kivedi militè ak polisye peyi Kenya ki ann Ayiti depi mwa jen lane pase.

Jan nou wè l la s, se pa t youn ti reyinyon layk dis layk dat. Epi m ap bay an franse sa kominike gouvènman an di sou kisa ki te regle : « *Cette réunion traduit la volonté commune et résolue des autorités*

d'agir de manière concertée et décisive contre l'insécurité ». Epi kòm si yo fèk reveye nan dòmi, men sa yo bay anplis : « *La sécurité demeure la priorité absolue de l'État, . . . toutes les ressources sont mobilisées pour protéger la population, restaurer l'autorité républicaine et préparer, dans les meilleurs délais, les élections démocratiques* ».

Imagine nou, tout sa k di la a se bagay pou ekip CPT a te kòmanse travay sou yo touswuit apre yo te fin prete sèman nan dat 25 avril 2024, dekwa pou tout bagay te fin realize avan dat 7 fevriye 2026. Men jan nou wè l la a, depi mounn CPT sa yo pran pouvwa a, gang blayi pi rèd nan peyi a. Kòm si yo konnen tank gen plis ensekirite nan peyi a yo ka rete opouvwa pi lontan, paske pa gen kras eleksyon demokratik ki ka fèt avèk gang ki blayi toupatou.

Alò, mwen di gwo reyinyon ak tout bann chèf sa yo se sa nou rele, an franse, « *de la poudre aux yeux* » ou bien masturbation politique. Se nan betiz y ap pase nou, pandan y ap plen pòch yo ak kantite lajan peyi a yo fin vòlò. Men sa m wè pou yo, Antwàn nan Gonmye pa wè l.

Kounnye a m ap fè youn rale sou Deklarasyon Konferans episkopal la, ke tout 11 evèk katolik yo atravè peyi ansanm ak kadinal Chibly Langlois te siyen epi pibliye nan dat 23 jiyè a. Fas a tout tray pèp la ap

pase, otorite relijye yo pa kwè se le moman pou gouvènman ap vin prezante nou youn Konstitisyon pou ranplase Kons titisyon 1987 la. San yo pa di sa dirèk dirèk, se youn pèt de tan, lave men siye atè. M ap bay. an franse, sa yo wè sa k pou fèt kounnye a : « *L'heure ne se prête pas au processus portant à l'adoption d'une nouvelle Constitution. Aujourd'hui la priorité est à la sécurité, la paix et la gouvernance pour le bien du peuple* ».

Menni, sa k pi enpòtan, jan yo di l la, sa k **priorité**. Enben se sekirite, menm sa mesye gouvènman yo di nan kominike pou laprès la. Men evèk yo pale de « **gouvernance** » tou. Kivdi yo pa wè kijan Ayiti ka gen bonjan **sekirite** ak **lapè** tout otan se youn gouvènman ranpli ak tout klas prezidan sa yo ki anchaj.

Byen ke m pa kwè se mwen ki pi konnèsè pase tout mounn, se depi nan dat 8 septanm 2021, mwen te vin ak youn pawòl ki nan bouch tout gwo chèf yo koun nye a, byen ke yo pa di l egzaktman jan m te di l la. Kanmenm se kesyon **sekirite a**. E m ap repete l jan m te bay li a, an kreyòl premyèman e m te tradui l an franse epi ann angle tou. Men ni : **Tou totan kesyon gang nan pa regle, anyen pa ka regle ann Ayiti !**

Se mwen menm Ti Renm/ Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

PLUS ILS MONTENT HAUT, PLUS ILS TOMBENT DE HAUT Pierre Gérald Boulos se remettra difficilement de ses déboires

Chute spectaculaire de l'opposant le plus puissant de Jovenel Moïse et interlocuteur du secrétaire général de l'ONU

Suite de la page 1

ne peut prédire quel sort l'attend, en Haïti, son pays de naissance et dont il est citoyen.

Un des membres de l'élite économique d'Haïti, dont les parents (tout au moins son père), bien que nés en Haïti, sont originaires du Moyen-Orient, faisant de lui un candidat à la fortune, bien qu'il ait hérité une vie d'opulence matérielle de ces derniers, qui lui aurait ouvert la voie à la richesse. Mais, c'est surtout grâce aux prêts dont il a bénéficié auprès de l'organisme étatique, non bancaire, l'Of fice national d'assurance vieillesse (ONA), qui l'ont propulsé au sommet du monde des affaires. Car les informations disponibles indiquent que ses relations au sein de la classe politique lui ont permis de financer quasiment toutes ses entreprises. Il s'agit de sa concession d'automobile, de ses investissements (DeliMart, par exemple), et dans l'hôtellerie (Hô tel El Rancho). Ou encore l'entreprise « *Real Business Investments* », à elle seule, bénéficiaire de 65 millions de gourdes, encore de l'ONA. À signaler que, ce dernier prêt est destiné à bâtir la propriété à Fermathe, ou dans les hauteurs de Pétiyon-Ville, la propriété dont l'achat a été effectué avec ces fonds. Il s'agissait de construire des « *logements sociaux* », dont le financement allait être assuré, encore par les ressources de l'ONA. Mais déjà plus de cinq ans depuis qu'a été contracté ce prêt, ces logements sociaux tardent à voir leur construction.

Sans entrer dans les détails, entre les différentes entreprises, que possède Boulos, dont les prêts hypothécaires se situent dans les centaines de millions USD, il en a encore devoir des sommes fabuleuses à cette même institution. Un examen des contrats des transactions liées à de tels emprunts doivent permettre de constater que la plupart n'a pas été réalisée dans des conditions tout à fait légales, ayant fourni des arguments aux détracteurs de M. Boulos d'attaquer la légalité de ses contrats avec l'ONA, contrats passés en vertu de ses bonnes relations, au sein de l'appareil gouvernemental, mais aussi et surtout, de sa proximité avec les directeurs généraux de celle-ci.

Réginald Boulos fait son entrée en politique au sommet

Déjà au sommet de la société, par rapport à sa richesse, ayant largement contribué à son succès, en général, Pierre Réginald Boulos a fait son entrée en politique, mijotant, de très tôt, sa candidature à la présidence. Auparavant, il pensait avaliser les ambitions d'autres prétendants, notamment le candidat de la Plateforme Pitit Des salines, l'ex-sé nateur Moïse Jean-Charles. D'ail leurs le directoire de cette formation politique lui a adressé, en date du 19 août 2016, une lettre pour le remercier de l'appui dont M. Jean-Charles avait bénéficié de sa part, ce dernier se félicitant de l'aboutissement heureux de « *cette expérience* ». Aussi, dit-il, il « *s'enhardit de vous compter parmi ses plus fidèles supporters à l'occasion de cette nouvelle campagne de 2016* ».

Réginald Boulos ayant décidé de



Le secrétaire général de l'ONU António Guterres.

faire ses premières armes en politique, au plus haut niveau de la magistrature de l'État, Moïse Jean-Char les ignorait qu'il n'allait plus trouver son appui pour se lancer, une nouvelle fois, à la conquête du Palais national, mais, au contraire, qu'un concurrent était sur le point de se dresser devant lui.

Il semble que Pierre Réginald Boulos serait devenu l'opposant le mieux organisé de sa génération, par ce que, riche, il avait les moyens de financer sa campagne. À la lumière des données disponibles le concernant, il n'a posé aucun acte ni lâché de propos qui lui aurait prêté

l'intention de commanditer ou de participer à l'assassinat de Jovenel Moïse, une idée qui prend le contre-pied des démarches de membres de la famille et des partisans du défunt président. En tout cas, dabs sa correspondance au secrétaire général des Nations Unies, il a dénoncé avec véhémence les dérives de M. Moïse, particulièrement l'échec retentissant de sa gouvernance.

Correspondance au secrétaire général de l'ONU

En effet, dans sa lettre adressée à M. Antonio Guterres, le 21 février 2021, il appelle à l'appui de l'organisme international, d'un « *dialogue inclusif en Haïti* ». Certes, dans ce document, il s'y affiche en « *adversaire convaincu* » de Moïse, sans jamais émettre une idée assimilable à la disparition physique de l'occupant du Palais national d'alors.

L'homme d'affaires haïtien a introduit sa lettre à M. Guterres par ce paragraphe « *Au nom du Mouve ment pour la Transformation et la Valorisation d'Haïti (MTVAyiti), jeu ne mouvement politique engagé dans la lutte pour la démocratie en Haïti, je vous présente mes compliments pour vos efforts personnels et ceux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans la recherche de la paix et la poursuite du développement durable dans le monde* ».

Et il enchaîne ainsi : « *Le tableau sombre et la situation urgente qui caractérisent aujourd'hui la crise socio-politique et économique haïtienne me portent à vous adresser un appel pour que vous facilitiez un dialogue inclusif, franc et sincère entre toutes les parties en Haïti, pays membre fondateur de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). En effet, je crois en la détermination de l'ONU, à travers le Bureau Intégré des Nations-Unies en Haïti (BINUH), à réussir sa mission qui consiste, somme toute, à renforcer la stabilité politique, la bonne gouvernance et à accompagner les acteurs haïtiens dans l'établissement d'un État de droit dans leur pays* ».

Ces phrases exprimées, pour exposer la crise, dans laquelle se débat le pays, sous l'administration de Jovenel Moïse, Boulos a jugé nécessaire de dire : « *Cependant, les faits sur le terrain suggèrent une nécessité urgente de redynamiser le BINUH. Il serait malheureux de devoir constater en fin de mission un échec qui sera rangé in fine au passif du Secrétariat*

Général, du Conseil de Sécurité, et des autres organes des Nations Unies engagés sur le terrain ».

Cette lettre de Pierre Réginald Boulos, au chef de l'ONU, qui prend une allure sentencieuse, dénonce M. Moïse dans ces paroles « *Le refus total du président de la République d'Haïti, Son Excellence M. Jovenel Moïse, de respecter la Constitution, qui indique, dans le souci d'harmoniser les mandats des élus aux calendriers électoraux, que son mandat se termine le 7 février 2021, conformément à l'article 134-2 de notre charte fondamentale en vigueur. Cette disposition se retrouve également dans l'article 239 du décret électoral du 2 mars 2015 qui a régi les élections qui ont porté M.*



Lors de la crise multidimensionnelle,, sous Jovenel Moïse, Pierre Réginald Boulos , dans une lettre, avait porte ,plainte contre lui au secretaire general de l'ONU.

Moïse au pouvoir. Il faut souligner que c'est en vertu de ces-mêmes dispositions constitutionnelles et légales que le Président a constaté, dans un tweet daté du 13 janvier 2020, « la fin de la 50eme législature... et le vide institutionnel occasionné par le départ de la chambre des députés et des 2/3 du sénat » ;

Et les dénonciations continuent : «Les différents mouvements populaires représentatifs de la société haïtienne qui expri-

ment leur ras-le-bol face à la gestion calamiteuse du président marquée par plusieurs massacres (massacre de La Saline, massacre du Bel Air...), la «gangstérisation» et la corruption tout azimuts. Certains rapports d'organisations des droits humains (dont ceux du BINUH) sont là pour en témoigner ».

Le ton de la lettre ne change guère dans les prochains paragraphes. On eut dit que l'homme d'affaires s'évertue à accabler le plus fortement son adversaire politique. Aussi précise-t-il : « *Des persécutions politiques qui n'ont pas épargné des membres de l'opposition politique et du secteur prive des affaires contre lesquels l'ULCC (Unité de Lutte Contre la Corruption) a été instrumentalisée, sous des prétextes fallacieux alors que les acteurs du scandale du gaspillage et du détournement des fonds de Pétri Caribé, tous liés au pouvoir, n'ont guère été inquiétés* ».

Si la communauté internationale, par le biais de l'ONU, continuait à ap puyer Jovenel Moïse, Boulos, sans le dire, explicitement, expose, dans une même lettre, toutes les raisons qui rendraient celui-là indigne de cet appui. Dans les paragraphes suivants, il enchaîne avec d'autres accusations : « *Des assassinats quotidiens et spectaculaires, dont celui du Bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, Me. Monfer rier Dorval. L'enquête piètine depuis plusieurs mois ;*

« Des cas de corruptions avérés et attestés impliquant notamment des tenants du régime au pouvoir, selon plusieurs rapports de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif ;« Des atteintes majeures et quotidiennes aux droits fondamentaux des Haïtiens et des Haïtiens et des restrictions sévères au droit de manifester, restrictions qui se traduisent par des épisodes répétitifs de brutalités policières ».

Du commencement à la fin de cette lettre, la teneur n'est pas différente. Par ailleurs, dans celle, qu'il a envoyée à l'adresse de Jovenel Moïse, lui-même, Pierre Réginald Boulos met en évidence toutes les raisons qui le rendent inapte à rester au pouvoir, l'invitant à donner, sans délai, sa démission. Il soutient, à coups d'arguments solides, que son administration est un échec total, et que le peuple haïtien mérite beaucoup mieux et n'en pouvait plus avec lui.

L.J.

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

However, on November 11 a Spirit Airlines flight, from Fort Lauderdale, Florida, came under fire as it was about to land at the Toussaint Louverture international airport. It was diverted to the Dominican Republic. And Haiti's capital became off limits for international flights. Thus, had Haiti's capital become isolated from the world, just as it is isolated from its southern and northern departments, as the mini states are called, due to heavily armed gangs that first installed themselves in Martissant, the southern suburb of Port-au-Prince, controlling National Route No. 2, since June 1st, 2021. They've erected cash pay tolls for drivers who dare to travel.

Eventually, the bandits have extended their control to all the major roads leading to the capital, including Route No.1 to Haiti's Greater Northern area and number 3 that leads to the Plateau Central (Central Highlands) and the border region with the Dominican Republic. Not as strictly as they control the National Routes, the armed bandits also operate on the major road leading from

Pétion-Ville, the fashionable eastern suburb of Port-au-Prince, to the hilly upscale region of Kenscoff and Furcy, where the well-to-do have their vacation homes. Therefore, Port-au-Prince is besieged, with more than 90% of its territory under gang rule, according to the United Nations.

On assuming power, November 11, 2024, Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé visited the airport and announced that Toussaint Louverture was reopened. But only Sunrise Airways, a small regional carrier, dared to land in Port-au-Prince. Even so, it mainly connects Haiti to Miami via the Cap-Haitien airport. As for the major U.S. carriers, such as American Airlines, Spirit Airlines and Jet Blue, they are yet to resume operating in Haiti. They must wait for the decision of the U.S. Federal Aviation Administration (FAA,) which has banned U.S. flights to Haiti until September 8, when the situation will be reviewed.

The case for the decentralization of Haiti

Oddly, it took the violent actions of the gangs to bring about some kind of decentralization of Haiti.

Indeed, all activities can't be concentrated in Port-au-Prince with most of the State's budget benefiting a minority. For, Port-au-Prince accounts for only one quarter, or 300 million, of Haiti's population estimated at 12 million.

Based on published statistics, between 2021 and now, gang activities have caused a displacement of about one million who have fled Port-au-Prince to go to more tranquil communities, especially where they originally came from. In comparison, the January 12, 2010 earthquake was more devastating in terms of population displacement. Then, 2.3 million had rushed out of Port-au-Prince. At that time, I suggested to the authorities in Port-au-Prince that the substantial aid provided to Haiti by sympathetic countries should be distributed where the people had gone for refuge, not only around Port-au-Prince. But who am I for them to pay attention to my advice? Mind you, then I was the ambassador of Haiti in Washington, defending the Haiti dossier at a critical time. As expected, the aid was distributed around Port-au-Prince, and most of those who had fled the capital returned, at times with relatives

accompanying them, to benefit from the aid.

I thought that the earthquake offered us an opportunity to undertake the decentralization of the country by supporting the displaced in their new milieus and start projects of development in the various departments that have been forgotten by the central government in Port-au-Prince.

Feeling that new leadership was needed in Haiti, I resigned my ambassadorial post in Washington, returned home and declared my candidacy for the presidency. Arbitrariness being the rule in Haitian politics, on order of the Chief of State, I was banned from the list of approved candidates. The entrenched powers-that-be said the theme of my campaign, *Haiti's decentralization*, is a menace. Had I succeeded and started the program, today we wouldn't have gangs imposing their violent decentralization program of Haiti by forcing an endless exodus from the capital.

Our so-called leaders fail to understand that if the departments, with what's called "*pays en dehors*" (the peasantry referred to as outsiders) are the country's basic resources. Properly supported in their own milieus, they won't leave their communities to come enjoy life in Port-au-Prince, where they end up in

shantytowns that disfigure the capital. And some, continuing their journey in search of a better life, pay thousands of dollars to the traffickers to find a spot on their rickety boats to reach El Dorado.

The restitution and reparations funds to Haiti for decentralization

With the conversation heating up about reparations and restitution to Haiti by France and the United States for the heists of billions of dollars from Haiti over two centuries, the funds eventually collected should be properly managed, to undertake the decentralization of Haiti, which will no more be known as "*the poorest country in the Western Hemisphere*," one of the poorest in the world. It will regain its place in history as "*the Fount of Freedom*," for having defeated the slave masters and become the first Black independent nation in the world. Indeed, our ancestors did it. They defeated the most powerful army at the time, that of Napoléon Bonaparte, at the Battle of Vertières, on November 18, 1803, to formally declare Haiti's independence on January 1st, 1804. Another miracle is possible!

RAJ
raljo31@yahoo.com

Haiti-Observateur's 54th Year

By Raymond A. Joseph

Last week's Wednesday was July 23 and happened to have been the 54th year of the inauguration of the first Haitian weekly in New York, which remained the sole organ for the Haitian diaspora until 12 years later, on April 15, 1983, the late Benjamin "Ben" Dupuy launched the left-leaning *Haïti-Progress* which, in its first editorial, had called for boycotting what was termed the "reactionary newspaper" in the community. Forget that the *Haiti-Observateur* (H-O) had provided him and other writers a platform where they expressed themselves without restraint.

Indeed, on launching the *H-O*, I had discussed with my younger brother Léopold "Leo" Joseph, about our policy to provide a platform for all points of views. I remember telling him that a newspaper is a "supermarket of ideas" and all should find in it the produce they need. We've never departed from that policy.

Important as July 23 is in the life of the *Haiti-Observateur*, I failed to remember the date last week. I wonder whether Léo had remembered. I haven't asked him. But not so for Carline Keil, a fervent reader of the paper. It's my wife, Lola, who alerted me to

what Ms. Keil had published that day, on Facebook.

An honorable testimonial

Here for your information: "*As we commemorate Haiti-Observateur's 54-year anniversary today (July 23, 1971-July 23, 2025), we honor its founders, Raymond Alcide Joseph and Léo Joseph. The enduring legacy of this institution is a testament to its rich history, much like a grandfather's clock that continues to tick away in full and speedy conditions. RESPECT.*" Signed: "*Carline Keil, feeling happy.*"

Others commented also

Facebook published the commentaries of certain supporters of the *Haiti-Observateur*, such as Roland Timmer who, writing in Creole, stated that "*moin pa ka bliyer tout aide ak collaboration journal Haiti-Observateur [pou] Zenith soccer club. Merci.*"

Indeed, it was the paper which provided like a tribune for various Haitian soccer clubs, which used to provide entertainment for the community on weekends. For, soccer, regular football, not the other American sports, like American football, baseball, basketball and more attracted Haitians in the

beginning.

Of the commentators in Facebook, we'll mention Imel Stephen who put the paper on a high pedestal. "*Haiti-Observateur is among the best of the Caribbean weeklies in the USA, he states, and continues to play a very important role in the very difficult and challenging facts-driven in formational and quite educative process. Happy 54th anniversary and compliments to the founders, initial staffers and current personnel.*"

We also thank our friends, Henri J. Desrosiers and Lesly Samedy, for their congratulatory statements. So, I promise to Lesly that we'll "*keep up the great work!*"

All can help to keep the Haiti-Observateur going

Since the launching of HO, Léo has always been there at the helms. Twice I had to leave the paper, having been called, in 1990-1991, to oversee the Haitian Embassy in Washington, to help President Ertha Pascal Trouillot, the first woman president of Haiti, who organized the first democratic post-Duvalier elections of December 16, 1990. Reportedly, it was an overwhelming victory of Jean-Bertrand Aristide, the priest of the St. Jean Bosoco

Parish, arguably the poorest in Port-au-Prince. Again, in 2004, I was called back to take charge of the Embassy.

That time, knowing that I would be gone for a longer period, I wrote on front page of H-O, in Creole, English and French, that I was no longer responsible for the *Haiti-Observateur*, Léo Joseph is in charge. And I have kept my word. After I returned to New York in 2013, after resigning the ambassadorial post in 2010 and spending three years in Haiti, I did not return to the office of the paper. However, collaborating virtually, every week I write three major articles (in Creole, English and French) and I am of help to Léo, in adapting into English the French editorial.

However, I am fully aware of the financial difficulties Léo faces with the publication. You, who meticulously read the paper must have all noted the disappearance of major advertisements. And advertising is what keeps any independent publication going.

I feel grateful to those of you who, on seeing what appeared on Facebook regarding the paper, called me to ask how you can help to maintain the publication. I tip my hat, especially to all of you who receive the paper on WhatsApp, who want to know

how you can be of help. Here are three ways to do it: With Zelle being the fastest way to transfer money now, a Zelle deposit to my telephone: 301-335-5063, under my name Raymond Alcide Joseph, will land in my account within minutes. Don't forget, *Zèl*, in Creole is *Wing*. So, the money wings its way in quickly. (Smiles.) A bank-to-bank transfer can be made on the account of the *Haiti-Observateur* at J.P. Morgan Chase Bank, Routing # 02100 0021; Account # 530683 83765. Or a cheque can be mailed to *Haiti-Observateur*, at *Haiti-Observateur*, P.O. Box 356237, Briarwood, NY 11435-6237.





ARTS



SPECTACLES

LE BASEBALL HAÏTIEN S’AFFIRME DE PLUS EN PLUS

Grande distribution d’équipements par la Fondation PAM

Michael Toribio et d’autres membres de PAM présents à CODEVI

Suite de la page 1

Toribio et ses associés ainsi que le personnel du baseball de IBAOH,



À CODEVI, à Ouanaminthe, des cadeaux pour tous les jeunes Haïtiens, ce mardi 22 juillet.

s’étaient donné pour mission de mettre des équipements nécessaires à la pratique de ce sport, dont avaient grand besoin les

régionales et interrégionales.

À l’occasion du mardi 22 juillet, au parc CODEVI, plus de 60 adolescents haïtiens, des joueurs de baseball, sinon des

enthousiastes, ne voulaient pas rater ces moments. Ces jeunes ont été aux anges de recevoir en cadeaux des maillets, des maillets,



Des souliers de baseball, il y en a de toutes les pointures, un gros merci à Mike Toribia et la Fondation PAM.

joueurs haïtiens, dont certains d’entre eux se sont signalés, sur la scène internationale du baseball, dans le cadre de compétitions

des souliers ou encore des képis, tout l’attirail d’équipements dont ces jeunes Haïtiens avaient grand besoin.

Mike Toribio se signale par son enthousiasme à encadrer ces jeunes joueurs de baseball, des futures vedettes de sport, donnant l’impression qu’il n’entend épargner aucun effort en vue d’assurer le développement du baseball haïtien. Un tel engagement vaut son pesant d’or, d’autant plus que les bénéficiaires savent qu’ils n’ont aucune chance de percer dans le monde de ce sport, sans l’implication de gens comme M. Toribio et ses collaborateurs. Voi là pourquoi ils sont on ne peut plus reconnaissants pour cet engagement, porteur d’un futur alléchant pour ces jeunes.

Entre-temps, Dumel Joseph, co-fondateur de IBAOH et officier en chef des Opérations (Chief Operating Officer) s’est félicité de l’apport apporté à cette initiative par Mike Toribio et ses collaborateurs, lui-même un citoyen dominicain, affichant un rare intérêt à cette cause haïtienne. Séjour mant dans son pays et aux États-Unis où il dirige son entreprise, il a déclaré à M. Joseph qu’il va lancer des démarches, en vue de trouver du financement pour favoriser le développement rapide du baseball, dans cette région du pays.

À par le vice-président et co-fondateur de la Fondation PAM, Michael Toribio, étaient également présente, à CODEVI, Beatriz Segovia, directrice des Opérations; et Yissette Minaya, directrice de Programmes.

Liste du personnel d’IBAOH Wanaminth présent à l’événement du 22 juillet : Nadine Daniel, présidente; Dumel Joseph, vice-président et officier en chef des Opérations; Wesly Pierre, vice-manager général; Fritner Dominique, coach; et Marino Paul José, coach.

Les membres de IBAOH, qui ont représenté l’organisation à CODEVI, le 22 juillet sont : Wender Delpé, directeur IBAOH

Nord; Angeline Pierre, secrétaire; Belmar Ferdinand, responsable médical; Manès Joseph, co-res-

du compte donnera naissance à des vedettes du baseball dont l’avenir sera plus sûr. Les respon-



Des jjeunes Haïtiens présents à CODEVI, de futures vedettes potentielles.

ponsable environnement; Gérard Beauvoir, coach et photographe, Deborah Pierre, infirmière; Stevenson Jean, responsable culturel; Chrimendior Campbell, joueur; Watson Clérisier, joueur; Paul Pierre, joueur; Wilnise Fra déus, joueur; et Wooderlin

sable d’IBAOH, qui se dévouent à cette cause, savent que leurs efforts et le temps mis dans le développement de ce sport, autorisent tous les espoirs que les jeunes en bénéficieront pleinement. Un gros merci à Mike Toribio et le personnel de la



Mike Toribio et ses associés assurant la distribution d’équipements aux jeunes Haïtiens, à CODEVI,

Mondélus, joueur.

Michael Toribio a investi son temps et son argent dans une initiative prometteuse qui, au bout

Fondation PAM pour leur engagement en faveur des jeunes Haïtiens.

L.J.

LES LIVRES

LA VERSION FRANÇAISE DU LIVRE DE MARIE BÉATRICE HYPPOLITE, PHD, LMSW

Un paradis perdu dans une séparation impitoyable

Par Léo Joseph

Bienvenu au livre intitulé « *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* », la version française de l'original, présentée en anglais, sous la plume de Marie Béatrice Hyppolite, PhD. Aussi, les lecteurs francophones ont-ils l'opportunité de découvrir la force de caractère d'une pré-adolescente ayant été privée trop tôt de sa mère, confrontée à la situation d'un père quasiment hostile à son endroit, ayant vécu, ses premiers jours, au sein d'une famille, dont les frères et sœurs, issus d'une mère différente, l'ont privée de l'amour fraternel auquel elle s'attendait naturellement. Mais, pire encore, certains d'entre eux la prennent de haut, lui attribuant des tâches réservées aux subal-

ternes. L'auteure de ce livre a surmonté tous ces défis pour atteindre le statut de Ph.D. Son cheminement fait l'objet du témoignage raconté dans « *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* ».

Ce livre raconte l'histoire d'une fillette de 8 ans évoluant dans un foyer monoparental composé de sa mère, l'unique personne qu'elle connaît au monde. Mais, un jour, elle a vu des civils armés — des tontons macoutes — enlever brutalement celle-ci, sans se soucier le moins du monde de ce qui adviendrait à cette enfant à bas âge, qui ne connaît pas son père, ni personne d'autre au monde. Heureusement qu'une dame du quartier, qui connaissait la mère de Béatrice, savait qui était son père. Aussi l'a-t-elle récupérée de la maison mater-

nelle pour la remettre à cet homme qu'elle n'avait jamais vu auparavant et dont sa mère ne lui avait jamais parlé.

À contre-cœur, l'inconnu, son père biologique, l'a prise et l'a amené chez lui, l'introduisant



Photo du Dr Marie Béatrice Hyppolite pour illustrer l'article introduisant la version française de son livre.

à son épouse et à ses enfants, comme étant son « *enfant* ». Voilà une fillette victime du système social haïtien, mais aussi confrontée, dès sa prime jeunesse, à la cruelle dictature de François Duvalier, à l'ère des tontons macoutes, qui l'a forcée à gérer une vie d'adulte, dans un monde cruel, dans lequel même son père a esquivé ses responsabilités naturelles à son égard.

« *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* » est le témoignage vivant exprimé avec la force d'une femme, qui a traversé les différentes étapes de sa vie avec un rare courage, qu'elle a appris à cultiver et à vivre, grâce à sa foi solide en Dieu, qu'elle a trouvée, dès son adolescence. Sa vie traduit un miracle rare dont elle expose les différentes expériences, dans le récit, qu'elle en a fait dans son livre. En ce sens, elle offre, en partage, à ses lecteurs, un modèle de vie fait de courage solide et de foi inébranlable, moteur de sa réussite académique, un miracle, dirait-on, dont l'évolution se révèle immensément passionnante pour le lecteur.

En effet, celui qui parcourt les lignes de « *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* », après lecture des premiers chapitres, exposant les péripéties auxquelles

ont été exposées Béatrice Hyppolite, devenue orpheline de mère, à l'âge de 8 ans, et de père — qui n'en était pas un réellement pour elle — moins de dix ans plus tard, commenceront à s'interroger sur le cheminement de cette petite orpheline née d'une mère kidnappée, un jour, par des tontons macoutes, et d'un père absentéiste acculé à l'héberger dans sa famille, sans toutefois l'en tourer de soins et d'amour paternels. En dépit des défis quasiment insurmontables, sur tout pour une enfant privée de l'unique personne au monde, qui l'aimait, dans sa vie, pour réussir un parcours académique couronné de succès, au plus haut niveau. On peut parier que des lecteurs de cette introduction de « *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* » se laisseront gagner à l'idée de prendre connaissance de ce témoignage puissant dégagé dans ce livre.

Cela se comprend bien, car tel qu'exposé par le docteur

Hyppolite, dans cet ouvrage, ce récit fait d'elle un personnage remarquable, naturellement doté d'un esprit combattif et persistant dans la recherche de son idéal, malgré vents et marées. Surtout que chaque étape de sa vie, en Haïti ou aux États-Unis, où elle a émigré, contre toutes attentes, est parsemée d'embûches, de décisions quasiment impossibles à faire le bon choix. Mais guidée par sa foi solide, à tous les points de vue, Marie Béatrice Hyppolite parvient toujours à orienter sa vie dans la bonne direction.

Voilà donc une vie, qui constitue un puissant modèle pour tous, mais surtout pour les jeunes, trop souvent déroutés, face à des situations de vie impossibles en apparence. Il y a donc de bonnes raisons de recommander la lecture de « *Un paradis perdu dans une séparation impitoyable* » à nos lecteurs. Il est disponible à Amazon.

L.J.



ÉDITORIAL



Dans l'affaire Boulos, la Justice américaine doit demander des comptes à tous

Bien que les décideurs politiques américains n'aient pas encore fourni toutes les informations permettant de bien comprendre ce qu'il poursuivait, dans l'arrestation de l'homme d'affaires haïtien Pierre Réginald Boulos, créateur de parti politique et candidat à la présidence, des journalistes se croient autorisés à faire des extrapolations basées sur les faits alignés autour de cet événement. Si les enquêtes américaines sur ce personnage se dirigent sur des faits autres que le dossier d'immigration de M. Boulos, l'affaire devient plus intéressante. Dans la mesure où la Justice américaine s'implique sérieusement à lancer des poursuites contre les hommes et femmes au pouvoir accusés de mille dérives, dans tous les domaines, il faut alors insister sur les « collaborateurs » américains de haut niveau ayant favorisé de telles conduites.

En effet, si la corruption et l'impunité, les deux ailes d'un même oiseau ayant servi servilement les dirigeants politiques et leurs alliés, dans la destruction d'Haïti, la création des gangs armés et les conditions qu'ils ont entraînées, il faut reconnaître que l'ingérence étrangère dans les affaires internes d'Haïti a connu un essor d'envergure, après la chute des Duvalier. Durant l'administration intérimaire, qui a succédé à la dictature, des essais de diplomates étaient descendus sur Haïti, dont la mission consistait à délier la cor de de la bourse, en échange de concessions diplomatiques et politiques. Voilà, désormais disponibles, des marchés, dont certains, sordides, proposés par les représentants des pays occidentaux à des vis-à-vis on ne peut plus accommodants. Car, trop longtemps privés d'opportunités de s'enrichir, aux dépens de l'État, par l'austérité et la politique con traignante, qui caractérisaient François Du valier, ces derniers se frottaient les mains de satisfaction de voir s'ouvrir l'ère d'« enrichissement libre et illimité», mais illicite.

Il est indéniable que, dans les démar ches post-Duvalier des États occidentaux, auprès des nouveaux dirigeants haïtiens, qui se sont convertis en « amis d'Haïti », les conditions ont été créées, en vue de réformer les pratiques politico-diplomatiques d'Haïti ayant favorisé les comportements qui rendent des membres des élites politiques, au plus haut niveau de l'État et du monde des affaires et de la finance, passibles de « sanctions » imposées par les mê mes entités, qui sont favorables aux comportements de ces acteurs. Bien que les individus frappés de sanctions par les États-Unis, le Canada, l'Europe unie (EU) ainsi que par les Nations Unies ne soient pas l'objet de poursuites judiciaires de la part de ces entités, il n'y a aucun doute que cela serait autrement si d'aventure ils se retrouveraient sur le territoire de ces pays.

Mais, il y a lieu de constater que, depuis l'arrestation de M. Boulos, le 22 juillet, les journalistes haïtiens ne manquaient pas d'émettre des conjectures et de multiplier les extrapolations au sujet de cette situation. Ils avaient, en effet, fait état d'une éventuelle poursuite contre ce dernier, sous l'accusation de participation à l'assassinat du président Jovenel Moïse. Certains faisaient allusion aux crimes financiers et blanchiment d'argent. Mais il semble que les autorités américaines s'éloignent de telles accusations, préférant insister sur sa déportation éventuelle, à destination d'Haïti, en raison d'omissions de sa part, dans son dossier immigratoire. L'annonce selon laquelle les imprécisions formulées avaient accusé Régi-

nald Boulos d'entretenir des relations avec les gangs et de financer ces derniers ne semble pas tenir. En tout cas, jusqu'ici. À moins que l'« enquête ap profonde », précédemment évoquée, de son cas, mette le dossier sous un autre éclairage. Dans ce cas, on ne peut pas soutenir l'hypothèse suggérant que la Justice américaine, à partir de l'arrestation de cet homme d'affaires haïtien, se mettra en mode de justicier à l'encontre de ceux accusés de crimes et d'association de malfaiteurs évoluant dans l'administration haïtienne ou relevant du monde des affaires en général, dans notre pays.

Attendu que la Justice haïtienne se trouve en panne en permanence, depuis belle lurette, incapable de poursuivre le grand nombre d'acteurs des élites politiques, financières et du monde des affaires accusés de crimes graves, d'aucuns s'imaginaient que l'affaire Boulos autorisait l'espoir d'une levée de bouclier légale générale, aux États-Unis, contre ces derniers. Mais cette attente s'est éclipisée par l'expulsion, en perspective, de ce dernier du territoire américain.

Mais le grand voisin, dont le système judiciaire possède des clauses peu connues et rarement utilisées, après s'être trouvé, légalement, dans l'obligation de refouler le riche homme d'affaires haïtien doublé d'un politicien de haut niveau, à son pays d'origine, pourrait bien trouver de bonnes raisons de lancer des procès sur son territoire à l'encontre des violeurs haïtiens des lois internationales. Une telle idée nous amène à lancer une mise en garde aux dirigeants des États-Unis.

En effet, il est opportun de rappeler aux décideurs américains que leur pays est impliqué jusqu'au cou dans ce que Haïti est devenu aujourd'hui, qui, directement, a subi les influences politiques, sociales et diplomatiques créatrices des conditions favorables à la croissance de la mauvaise herbe, dans notre société. Ce qui porte plus d'un à dire que, rarement dans un pays trouve-t-on autant de criminels, par mètre carré, au sein de l'administration publique et de tous ces citoyens violateurs de législations transnationales, sur ce bout de terre.

Si les autorités américaines, par le biais de la Justice de leur pays, décident de régler les comptes aux Haïtiens transgresseurs criminels des lois, nous leur recommandons vivement d'aller jusqu'au bout, dans cette logique. Car, pour avoir mené une politique haïtienne ayant singulièrement changé la société, dans ce pays, à tous les niveaux, surtout, au cours de presque qua tre décennies, les dirigeants étatsuniens n'ont aucune justification à se féliciter d'une telle initiative. Ils ne doivent pas, non plus, oublier que ces transformations suscitées en Haïti ont été réalisées par des diploma tes et autres représentants des États-Unis agissant et œuvrant sous les ordres de leurs supérieurs.

En guise d'aide-mémoire, les faits ayant aidé les changements de comportement chez les Haïtiens :

Si les décisions politiques et diplomatiques américaines ont contribué, dans un premier temps, à la chute de fiston Duvalier, le 7 février 1986, mettant ainsi fin à une dictature restée en place pendant vingt-neuf ans, dans un second temps est mise en application la réforme sociétale d'Haïti., à travers les choix politiques faits dans les institutions étatiques pilotes, par procuration, au sein de l'administration publique, à la suite de manipulations étrangères.

Indéniablement, l'euphorie de l'après-Duvalier constatée dans la grande majorité des citoyens trouvant son candidat à la prési-

dence, dans la personne du prêtre de la paroisse de Saint-Jean Bosco, Jean-Bertrand Aristide, a fait de lui le premier chef d'État démocratiquement élu d'Haïti. Quand bien même, durant les premiers mois de son mandat, Monsieur Aristide mènerait une politique au relent anarchique, qui effrayait le milieu des affaires, elle semble avoir inspiré le coup d'État du 28 septembre 1991 orchestré contre lui par les militaires. Exilé, d'abord, à Caracas, Vénézuéla, puis à Washington, aux États-Unis, M. Aristide devait retourner au pays derrière plus de 20 000 marines expédiés pour l'escorter par le président démocrate Bill Clinton. Le « révolutionnaire socialisant », qui faisait son entrée au Palais national, le 7 février 1991, avait vécu durant le séjour du prêtre détroqué dans la capitale américaine. Selon toute vraisemblance, Aristide a été bel et bien cuisiné par des diplomates américains, au point qu'il était devenu le chef d'État haïtien idéal dont la diplomatie étatsunienne avait besoin aux commandes de la République.

La version d'Aristide retournée au pouvoir, à Port-au-Prince, grâce aux décisions du président américain, était prêt à toutes les concessions voulues par la diplomatie américaine, dont la première consiste à la démobilisation des Forces armées d'Haïti (FAd'H), auteurs du coup d'État contre lui, qui fera place à la Police nationale d'Haïti (PNH). La Mission des Nations Unies (MI NUSTAH), dont la tâche consistait à entrainer les nouveaux policiers, dont elle avait également la responsabilité d'assurer l'enquête individuelle sur chacun d'eux. Mais Aristide donnait accès à ses hommes de main, voire à des repris de justice, à la Poli ce nationale, sans qu'ils aient subi d'en quête. Mais l'ONU n'a pas su s'opposer à cette dérogation.

Avec de telles gens, incorporés dans la PNH et les membres de ses « organisations populaires » le prêtre de Saint-Jean Bosco, logé au Palais national, avait une équipe solide pour perpétrer ses assassinats politiques ou orchestrer la disparition physique de ses ennemis, réels ou imaginaires. Les victimes dont on parle le plus, le journaliste Jean Léopold Dominique, abattu dans la cour de sa station de radio Haïti-Inter, à Port-au-Prince, en même temps que le gardien, Jean-Claude Louissaint; ainsi que l'avocate Mireil le Durocher Bertin, criblée de balles, en plein midi, sur l'Avenue Pou pelard, avec son client, Eugène Baillargeau jr. Au sujet de Mme Bertin, le commandant des troupes américaines déployées en Haï ti, dans le cadre du retour d'Aristide, avait informé le ministre de l'Intérieur d'alors, Mondésir Beaubrun, que les frères Moïse, des hommes de main patentés, au service du prêtre défroncé, avait planifié l'assassinat de l'avocate.

Selon le rapport présenté par l'ancien sénateur Maurissaint Jean Irvell Chéry, de nombreux assassinats, bien documentés, dont certains des exécutions en groupe, ont été perpétrés sous le gouvernement d'Aristide tandis que leurs auteurs, connus, courent encore. Il faut retenir qu'aucun reproche n'a été adressé à Aristide de la part de la communauté internationale.

Si l'opinion publique s'acharne à proclamer René Préval, le successeur du président Aristide, innocent de ces crimes spectaculaires, il doit se faire condamner de n'avoir fait inculper personne parmi les tueurs qu'avait engagés Aristide.

Les assassins des organisations populaires, précurseurs des gangs armés, et des policiers dévoyés, qu'Aristide avait plantés au sein de la PNH, constituaient l'équipe de criminels officieux de la présidence retenus

pour perpétrer les « assassinats officiels ». Le silence diplomatique constaté, autour de ces crimes, porte à croire que ceux-ci faisaient partie de la mission d'Aristide, et que la communauté internationale était d'accord avec lui. Car celle-ci s'est évertuée à reproduire ce même modèle de gouvernance, dans les équipes dirigeantes suivantes.

En effet, à la fin du mandat de Préval, le Département d'État américain a influencé le résultat des élections pour faciliter l'élection de Michel Martelly, un trafiquant de drogue patenté, dont la citoyenneté américaine le disqualifiait pour être chef d'État. Mais l'ambassadeur américain, sans aucun doute avalisé par ses supérieurs, vola au secours de Martelly, déclarant qu'il n'avait pas renoncé à sa citoyenneté haïtienne. La descente aux enfers d'Haïti a continué avec Jovenel Moïse, un autre trafiquant de drogue, membre de l'équipe composée de Michel Martelly, d'Evinx Daniel (qui a disparu sans jamais retourner à sa famille, sous les ordres du président Martelly) et de lui-même.

Le président Jovenel Moïse a été assassiné brutalement, à la résidence présidentielle, à Pèlerin 5, dans la matinée du 7 juillet 2021. Mais les dérives accumulées sous Aristide, puis reprises, tour à tour, sous Martelly et Moïse, pour continuer sous les régimes intérimaires, jusqu'aujourd'hui, constituent les modèles d'administration appuyés ou créés par la communauté internationale. Dans la mesure où la politique et la diplomatie de celle-ci, pilotées par Washington, a favorisé la mise en place des changements qui ont donné naissance à cette nouvelle génération d'hommes politiques, elle et les dirigeants américains sont bel et bien responsables de ce qu'on reproche à tous ces hommes d'État, des parlementaires et de leurs alliés soient désormais sous le coup de sanctions internationales ou dénoncés comme déstabilisateurs d'Haïti, en raison de leurs étroites collaborations avec les gangs armés, déclarés organisations terroristes par les États-Unis et la République dominicaine.

Dans de telles conditions, si les dirigeants américains décident, finalement, de se constituer en justicier de toutes les dérives reprochées aux Haïtiens, a nom de la Justice bien ordonnée, ils doivent également poursuivre les collaborateurs américains de haut niveau qui ont contribué à changer les attitudes, en Haïti. Car ils doivent être la cause de ce lourd silence entretenu sur les nombreux actes criminels constatés chez des Haïtiens. Cela voudra dire, demander des comptes à tous !

HAITI OBSERVATEUR



Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N.Y.
Y 11435-6237
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haiti

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown, Suite 404p
 Port-au-Prince, Haiti
 PO BOX 1001
 (809) 222-9175

EURO-ARMS

1 armée
 — 100.00 \$ (5, pour un (5) mois
 90.00 \$ (5, pour un (5) ans)

CANADA

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown
 514-301-6644
 11001 136 Avenue
 12175, Jarryville (Canada)
 Montreal H0R0C2

AFRIQUE ET ASIE

— 100.00 \$ (5, pour un (5) mois
 100.00 \$ (5, pour un (5) ans)

EUROPE

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown
 514-301-6644
 11001 136 Avenue
 12175, Jarryville (Canada)
 Montreal H0R0C2

CARIBBE ET AMERIQUE LATINE

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown
 514-301-6644
 11001 136 Avenue
 12175, Jarryville (Canada)
 Montreal H0R0C2

EUROPE

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown
 514-301-6644
 11001 136 Avenue
 12175, Jarryville (Canada)
 Montreal H0R0C2

EUROPE

1001-Coleville Rd.
 64 Avenue John Brown
 514-301-6644
 11001 136 Avenue
 12175, Jarryville (Canada)
 Montreal H0R0C2

EDITORIAL



In the Boulos case, the US justice system must hold everyone accountable

Although US policymakers have not yet provided all needed information to fully understand their motives in the arrest of Haitian businessperson Pierre Réginald Boulos, founder of a political party and presidential candidate, several journalists feel justified in making extrapolations based on the facts surrounding this event. If the US investigations into the case of this individual focus on facts other than the immigration file of Mr. Boulos, things become more interesting. To the extent that the US justice system is seriously involved in prosecuting men and women in power accused of multiple abuses in various fields, it is necessary to insist on high-level US "collaborators" who have encouraged such conduct.

Indeed, while corruption and impunity, the two wings of the same bird, that have slavishly served political leaders and their allies in the destruction of Haiti, the creation of the armed gangs and the horrible conditions they have brought about, one must acknowledge that foreign interference in Haiti's internal affairs has grown significantly since the fall of the Duvaliers. To be noted, during the interim administration that followed the all-grabbing dictatorship, swarms of diplomats descended on Haiti, with the unstated mission of loosening the purse strings in exchange for diplomatic and political concessions. Now available are some of the sordid advantages offered by some representatives of Western countries to their all-too-accommodating Haitian counterparts, who were long deprived of opportunities to enrich themselves at the expense of the state. For under François Duvalier dictatorship, restrictive policies characterized the administration, which inhibited those who wanted to get rich at any cost. Now it was the dawn of a new era, and they rubbed their hands in satisfaction at the free and unlimited atmosphere for illicit enrichment.

It's undeniable that, in the post-Duvalier era, Western states, dubbing themselves "friends of Haiti," have cozied up to new Haitian leaders, as conditions were created to reform Haiti's political and diplomatic practices. In the process, that encouraged certain behaviors which allowed the political elites, at the highest levels of government and in the business and financial sectors to operate in such a way that make them liable to "sanctions" imposed by the very same entities that favored the behaviors of these actors. Although individuals sanctioned by the United States, Canada, the European Union (EU), and the United Nations (UN) are not subject to legal proceedings by these entities, undoubtedly this would be otherwise, if they were to find themselves on the territory of these countries, as in the case at hand.

It should be noted that since the Boulos arrest, on July 22, some Haitian journalists have been speculating, even extrapolating about the situation. They've reported on charges against him for involvement in the assassination of President Jovenel Moïse. Some have alluded to financial crimes and money laundering. However, the US authorities are moving away from such accusations, preferring to focus on his deportation to Haiti, due to omissions in his immigration file. But it's inaccurate that the case filed has accused Boulos of maintaining relations with gangs and of financing them. Whether

that will change, we do not know, but not yet. Unless the in-depth investigation of the case, as previously indicated, sheds new light on the matter. Therefore, based on the arrest of this eminent Haitian businessperson, we cannot support the hypothesis that the US justice system is assuming the role of vigilantism against those accused of crimes and of criminal association within the Haitian administration or in the business sector in general, in our country.

Given that the Haitian justice system has been permanently dysfunctional for a long time, unable to prosecute the multitude of political, financial, and business elites accused of serious crimes, some imagined that the Boulos case would give rise to hope of a general legal backlash in the United States against these elites. But this expectation has been overshadowed by the prospect of Boulos's expulsion from US territory.

However, the great neighbor, whose judicial system has little-known and rarely used clauses, after finding itself legally obliged to deport the wealthy Haitian businessperson and high-level politician to his country, may well find good reasons to launch trials here against Haitian violators of international law. Such an idea leads us to issue a warning to the leaders of the United States.

In that light, it's worth reminding American decision-makers that their country is deeply involved in what Haiti has become today, as the country greatly suffers from the political, social, and diplomatic influences that have created conditions conducive to the growth of bad weeds in our society. This leads many to say that rarely does one find so many criminals per square feet in a country, especially within the public administration and among all those citizens who violate transnational laws throughout the land.

If the US authorities, through their country's justice system, decide to settle accounts with Haitian criminals who have broken the law, we strongly recommend that they consider the role their country has played in getting us where we are. For having pursued a Haitian policy that has singularly changed society in that country at all levels, especially over the course of four decades, US leaders cannot really congratulate themselves on such an initiative. Nor should they forget that these transformations in Haiti were brought about by US diplomats and other representatives acting and working under orders from their superiors.

As a reminder, here are the facts that contributed to the changes in behavior among Haitians:

While American political and diplomatic decisions initially contributed to the fall of Baby Doc Duvalier on February 7, 1986, ending a dictatorship that had been in place for 29 years, Haiti's societal reform was subsequently implemented through political choices made in state institutions, controlled by proxy within the public administration, through foreign manipulation.

Undeniably, there was euphoria in post-Duvalier era among most citizens, when their presidential candidate Jean-Bertrand Aristide, the priest of the poor parish of Saint-Jean Bosco, was touted as Haiti's first democratically elected head of state. Forget that during his first months in office, Aristide pursued a policy with anarchic overtones that frightened the business sector, a situation which led to the coup d'état of September 28, 1991, orchestrated against him by the military. Exiled first to Caracas,

Venezuela, then to Washington, D.C., Aristide was able to return to his country under the protection of more than 20,000 Marines dispatched to escort him by Democratic President Bill Clinton. The "socialist revolutionary," and defrocked priest who made his entrance into the National Palace on February 7, 1991, had lived in the US capital during his time in exile. Likely, Aristide was thoroughly groomed by US diplomats to the point where he became the ideal Haitian head of state that US diplomacy needed at the helm of the Republic.

The latest version of Aristide, who was returned to power in Port-au-Prince, thanks to the decisions of the US president, was prepared to make all the concessions demanded by US diplomacy, the first of which was the demobilization of the Haitian Armed Forces (FAd'H), which carried out the coup against him, to be replaced by the Haitian National Police (French acronym PNH). The United Nations Mission to Stabilize Haiti (MINUSTAH) was tasked with training the new police officers and was also responsible for conducting individual investigations into each of the recruits. However, Aristide gave his henchmen, including convicted criminals, access to the PNH without undergoing any investigation. And the UN was unable to oppose this exemption.

With such people incorporated into the PNH, plus the members of his "popular organizations," the former priest of Saint-Jean Bosco, installed at the National Palace, had a solid team to conduct his political assassinations or orchestrate the physical disappearance of his enemies, real or imagined. The most talked-about victims were journalist Jean Léopold Dominique, shot dead in the courtyard of his Haiti-Inter radio station in Port-au-Prince, along with the guard, Jean-Claude Louissaint; another one was lawyer Mireille Durocher Bertin, riddled with bullets at midday, on Avenue Poupelard in Port-au-Prince, along with her client, Eugène Baillergeau Jr. Regarding Ms. Bertin, the commander of the American troops deployed in Haiti, as part of Aristide's return, had informed the then Minister of the Interior, Mondésir Beaubrun, that the Moïse brothers, notorious henchmen working for the defrocked priest, had planned the lawyer's assassination.

According to the extensive report presented by former Senator Maurissaint Jean Irvelt Chéry, numerous well-documented murders, including some mass executions, were conducted under Aristide's government, and their well-known perpetrators are still at large. Yet, no criticism has ever been leveled at Aristide by the international community.

Public opinion insists on proclaiming the innocence of the late René Préal, President Aristide's successor, in these spectacular crimes. But he deserves condemnation for failing to prosecute any of the killers that Aristide had hired.

The assassins, operating under the cover of Aristide's "popular organizations," precursors of today's armed gangs, as well as corrupt police officers that Aristide had planted within the PNH, constituted the president's unofficial team of criminals selected to carry out "official assassinations." The diplomatic silence surrounding these crimes suggests that they were part of Aristide's mission and that the international community agreed with him. We can even assume

that the international community has strived to replicate this same model of governance with subsequent leadership teams.

Indeed, at the end of Préval's term, the US State Department influenced the outcome of the elections to facilitate the election of Michel Joseph Martelly, a notorious drug trafficker whose US citizenship disqualified him from becoming head of state. But the US ambassador, undoubtedly with the approval of his superiors, came to Martelly's rescue, declaring that he had not renounced his Haitian citizenship. Haiti's descent into hell continued with Jovenel Moïse, another drug trafficker and member of the team composed of Michel Martelly, Evinox Daniel and himself. By the way, on orders of President Martelly, Daniel disappeared without ever returning to his family.

As for President Jovenel Moïse, he was brutally assassinated at the presidential residence in Pèlerin 5, on the morning of July 7, 2021. The abuses that accumulated under Aristide, then continued under Martelly and Moïse, which have persisted under some of the interim regimes to this day, constitute the models of administration supported or created by the international community. Insofar as the international community's diplomatic policy, guided by Washington, has promoted the changes that gave rise to this new generation of politicians, the U.S. administration and its leaders are indeed responsible for what all these so-called statesmen, parliamentarians and their allies are now accused of, some of them currently under international sanctions or denounced as destabilizers of Haiti, due to their close collaboration with armed gangs, that have been declared terrorist organizations by the United States and the Dominican Republic.

Under such circumstances, if US leaders decide to act as judges of all the abuses attributed to Haitians, in the name of justice, they must also prosecute the high-level US collaborators who contributed to changing attitudes in Haiti. For they must be the cause of the heavy silence surrounding the many criminal acts committed by high-level Haitians. Indeed, everyone must be held accountable!

HAITI OBSERVATEUR	
HAITI-OBSERVATEUR P.O. Box 356237 Briarwood, N.Y. 11435 6235741, (718) 812-2820	
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION	
HAITI 100% Observateur 06 Avenue John Brown, Sans étage Port-au-Prince, Haïti 01 (904) 354-1343 (ext. 101) (509) 222-0752	EUROPE 100% Observateur 06 Avenue John Brown, Sans étage Port-au-Prince, Haïti 01 (904) 354-1343 (ext. 101) (509) 222-0752
CANADA 100% Observateur 6000 Avenue de la Capitale 1000, 1000, 1000 1000, 1000, 1000 1000, 1000, 1000	AFRIQUE ET ASIE 100% Observateur 6000 Avenue de la Capitale 1000, 1000, 1000 1000, 1000, 1000
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE 100% Observateur 6000 Avenue de la Capitale 1000, 1000, 1000 1000, 1000, 1000	CARIBBE ET AMERIQUE LAINE 100% Observateur 6000 Avenue de la Capitale 1000, 1000, 1000 1000, 1000, 1000
Nom/Prénom _____ Adresse/Correspondant _____ Ville _____ Zip/Code Postal _____	

GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!
718-200-9079

 @CLLMarketing | www.cllmarketing.com

JASMINE BEAUJUN

NURSE PRACTITIONER

**SPECIALIZING IN
PAIN MANAGEMENT**

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



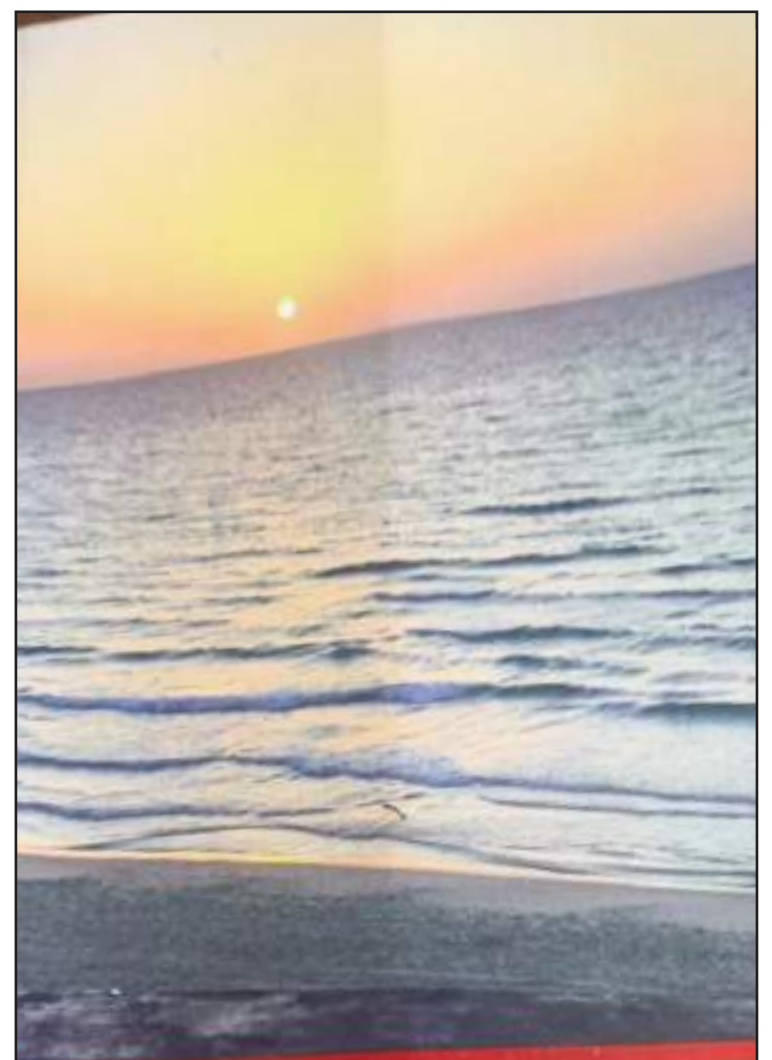
**CALL US TODAY
TO MAKE AN
APPOINTMENT**

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



Natania Etienne

**KADDISH POU
YOUN AYISYEN**

Tradiksyon : Raymond Alcide Joseph